Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LII, No. 34 *New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10* ***31 aout - 7 septembre 2022***

ASSASSINAT CRAPULEUX DE JOVENEL MOÏSE

Félix Joseph Badio serait porté disparu

Victime d'assassinat, à son tour, dit-on...

Par Léo Joseph

L'un des hommes accusés d'avoir fait partie du complot ayant abouti à l'assassinat crapuleux de Jovenel Moïse, en sa résidence familiale, à Pèlerin 5, dans les hauteurs de Pétion-Ville, le 7 juillet 2021, serait, à son tour, victime d'une trahison qui aurait entraîné sa « *disparition* ». Pour des personnes qui se disent bien informées, il aurait été « *assassiné* », victime de son ami, le Premier ministre de facto, Ariel Henry.

Des sources proches de la primature ont révélé que Félix Joseph Badio, celui qui est accusé par les partisans du président de facto défunt le faisant passer pour la tête pensante du complot d'assassinat, dont l'enquête de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ piétine lamentablement, aurait été « *exécuté* », à la demande du chef de gouvernement de facto.

Bien qu'aucune précision n'ait été donnée, en ce qui concerne les conditions dans lesquelles Badio aurait trouvé la mort, ni à qui aurait été confiée la responsabilité de se défaire de lui, il semble que très peu de gens soit au courant d'un tel fait, excepté pour un seul membre du cabinet ministériel.

Selon ces mêmes sources, Liszt Quitel, ministre de l'Intérieur du cabinet d'Ariel Henry serait la seule et unique personne qui soit au courant de la disparition de Badio et qui agite cette information comme un épouvantail pour faire chanter son patron. Alors que ce dernier a grand besoin de s'en débarrasser, à l'occasion du prochain remaniement du cabinet ministériel, qui aurait dû se produire depuis déjà quelque temps.

Ariel Henry, la bonne politique consiste à entretenir la paix entre Jean-Charles et Quitel.

Moïse Jean-Charles,, il faut absolument faire l'équilibre entre Ariel Henry et Liszt Quitel.

Suite en page 15

LES GANGS ARMÉS NE DÉSARMENT PAS

Une patrouille de la PNH mise en déroute à Laboule 32

Ti-Makak entent montrer de quel bois il se chauffe...

Lionel Joseph, alias Lanmo Sanjou, fcommet les crimes les plus odieux par personnes interposées.

Ti-Makak, ainsi connu, chef du gang de Laboule 12, est toujours maître du terrain.

Par Léo Joseph

En attendant que la Police nationale prenne livraison des équipements qu'elle dit avoir commandés, les gangs armés, que ses brigades spécialisées tentent de faire disparaître, n'entendent pas se laisser faire. Si, d'un côté, ils lancent des ripostes ponctuelles quand des membres de leurs groupes sont tués ou interpellés,

Suite en page 8

BLANCHIMENT D'ARGENT ET TERRORISME INTERNATIONAL

Déjà sur la liste grise, Haïti sous une menace encore plus grave

Spectre d'expulsion du système bancaire international...

Eddy Labossière touche la plaie du doigt, Jean Baden Dubois mis au pied du mur.

Jean Baden Dubois, gouverneur de la BRH, pourra-t-il éloigner d'Haïti les sanctions du GAVIC.

Par Léo Joseph

Depuis plus de dix ans, Haïti se trouve en porte à faux, par rapport au Groupe d'action financière de la Caraïbe (GAFIC), organisme responsable de surveiller à l'intégrité du système financier de la Caraïbe, évoluant sous la menace d'expulsion, plus d'une fois ajournée. Pour l'instant, le gouverneur de la Banque centrale a lancé une mise en garde des

Suite en page 2

HAPPENINGS!

Demonstrations broken up violently in Haiti; Various sectors call for the ouster of the govern ment

Hans Jacques Ludwig Joseph going after the corrupts, will he be given the means to go all the way

By Raymond A. Joseph

Since August 22 when demonstrations in Haiti's major cities were disbanded by the police, at times shooting to kill, the country has been on rebellion mode. From decrying the mounting insecurity caused by roving gangs, the high cost of food items, and the lack of fuel, the people now call for the ouster of the de facto Prime Minister Ariel Henry. He's responded with violence.

On Monday, August 29, there

Continued on page 7

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 2

BLANCHIMENT D'ARGENT ET TERRORISME INTERNATIONAL

Déjà sur la liste grise, Haïti sous une menace encore plus grave

Spectre d'expulsion du système bancaire international...

Suite de la page 1

plus alarmantes : risque pour Haïti d'atterrir sur la « *liste grise*». Autrement dit, expulsion du système financier régional ayant pour conséquence le bannissement total des institutions bancaires et financières de la République d'Haïti de toutes les transactions relevant de leurs compétences.

En effet, Jean Baden Dubois a profité de la tenue d'une réunion de la Banque de la République d'Haïti (BRH), ou Banque centrale, avec le directeur général de l'Unité centrale de référence discale (UCREF), pour lâcher la bombe : Déjà sur la liste noire du GAFIC, Haïti risque d'être mis sur une autre liste « *encore pire* », faute d'actions et de décisions immédiates des autorités haïtiennes.

M. Baden Dubois a précisé en disant : « *Ce n'est pas sans raison que la Banque centrale veut ramener le marché beaucoup plus vers le formel. Il est encore plus difficile de lutter contre le blanchiment quand les transactions se font dans l'informel, qui exige toujours des liquidités* ».

Jean Baden Dubois a évoqué d'autres raisons le portant à tirer la sonnette d'alarme. Aussi a-t-il ajouté :

« *Il y a aussi la faiblesse des institutions et l'absence de quelques lois importantes. À titre d'exemple, il n'y a pas de loi sur les jeux de hasard. Qu'est-ce qui empêche à quelqu'un ayant un million de gourdes de dire que ce fonds provient de la loterie* ? ».

Le gouverneur de la Banque centrale n'ignore pas les dispositions qui s'imposent pour éloigner du système financier haïtien des sanctions dévastatrices qu'il a annoncées, à la réunion du jeudi 25 août. Pourquoi alors, durant toutes ces années, les responsables haïtiens n'ont-ils rien fait pour éloigner un si grand malheur du pays. La réponse à cette question réside dans la politique des PHTKistes au pouvoir s'inspirant de la corruption et des détournements de fonds caractéristiques de leur gestion du pays. Au menu des mesures suggérées par Baden Dubois pour combattre le blanchiment des avoirs, il a ajouté que des lois associatives et d'interconnexion juridictionnelle, eu égard au fonctionnement de la justice, constitueront un atout formidable, à cet égard. En ce sens, dit-il encore, l'accord signé entre la BRH et l'UCREF s'ajoute avantageusement à l'arsenal. Au bout du compte, il se félicite de l'état actuel de la condition de cette lutte favorisée par le programme de traitement de dossiers judiciaires informatisés permettant déjà de relier un total de treize juridictions sur dix-huit.

Par la même occasion, le gouverneur de la Banque centrale a mis en relief les conséquences de la mise à l'écart des institutions financières et économiques haïtiennes du système international. Selon lui, cela entraînera des impacts négatifs immédiats, notamment l'aboutissement des transferts et autres opérations financières au profit de bénéficiaires se trouvant en Haïti. Dans ce même ordre d'idées, les clients haïtiens ne pourront payer les factures dues à l'étranger, entravant automatiquement le commerce avec l'extérieur.

Haïti pourrait-il se mettre en règle avec le GAFIC à temps ?

Le spectre d'une décision relative à l'exclusion d'Haïti du GAFIC s'était dressé déjà à plusieurs reprises, dans le passé, mais des circonstances atténuantes ont été trouvées, qui ont arraché notre pays au danger d'exclusion. Toutefois, cela n'a pas incité les acteurs politiques, en Haïti, à doter le pays de moyens pour écarter définitivement cette menace.

Les activités liées au blanchiment d'argent, qui se pratiquaient timidement, sous la dictature des Duvalier (notamment version Jean-Claude), et qui se manifestaient par bégaiements, ont connu un véritable essor avec l'avènement de Michel Martelly, marchant sur les brisés des barons de Lavalas se rivalisant dans ce commerce. Quasiment officialisé sous Martelly, ce business insolite continuait sans désemparer, sous Jovenel Moïse. Il est donc aisé de comprendre pourquoi le blanchiment d'argent a eu tellement cours, sous les régimes PHTKistes, qui n'ont jamais pris des mesures nécessaires pour épargner au pays les sanctions du GAFIC dont il était menacé presqu'en permanence.

Certes, faisant de cette préoccupation le cadet de ses soucis, alors que le système économique et financier d'Haïti attendait avec impatience et anxiété la mise en place de mécanismes de lutte contre le blanchiment, Moïse s'est empressé de rendre le Parlement dysfonctionnel, profitant de la fin du mandat des députés en bloc, en janvier 2020, pour congédier illégalement les dix sénateurs qui devaient rester encore en poste pour deux années supplémentaires. Voilà le Parlement mis en état de dysfonctionnement, donc, dans l'impossibilité de voter les lois anti-blanchiment dont Haïti a besoin pour s'insinuer dans les vues des responsables du GAFIC et éviter de faire la liste noire. Dans cet ordre d'idées, Haïti a rendez-vous avec le destin dans un an, car la date de la prochaine réunion du GAFIC est fixée au 23 août 223.

Ramassage de millions à la pelle

Pour se doter de moyens de ramasser les millions à la pelle, par le biais de la corruption et de détournements de fonds publics, les régimes de Martelly et de Moïse ont tout fait pour renforcer les activités financières informelles. Plus celles-ci se font en argent liquide, mieux ça vaut pour la clique au pouvoir. Les grands ténors PHTKistes, de la présidence aux alliés et conseillers du pouvoir, en sus des familles politiques évoluant dans l'orbite des chefs d'État, en passant aussi par les parlementaires influents, mènent leurs opérations financières dans l'opacité totale. Brasseurs de millions, ils achètent villas et hôtels à l'étranger payés argent comptant, en sus de ramasser des fortunes évaluées à des dizaines de millions placées dans des paradis fiscaux. En Haïti, ils font l'acquisition de propriétés dans des quartiers huppés, à Port-au-Prince et en province, autofinançant des constructions d'hôtels ainsi que des résidences privées et commerciales payées rubis sur l'ongle.

On en veut pour preuve la dilapidation du Fonds PetroCaribe, dont les plus de USD 4,2 milliards $ détournés n'ont pas laissé de traces, bien qu'ayant atterri dans des comptes en banques occultes, à l'étranger. Il en est de même pour les opérations génératrices de pots de vin placés hors d'Haïti. À l'ère des régimes PHTKistes, le ramassage de millions à la pelle constitue la norme. Les barons de ces millions n'ont aucune raison de doter le pays d'infrastructures légales de nature à restreindre de telles activités.

Dans le cadre des malversations orchestrées par les PHTKistes au pouvoir, en Haïti, les noms des principaux acteurs sont signalés dans les « *Panama Papers* », relevé de politiciens et d'hommes d'affaires internationaux plaçant, surtout l'argent volé ou mal gagné, à l'abri de poursuites judiciaires dans leurs pays respectifs. Il est curieux d'apprendre que les noms de Michel Martelly, d'Olivier Martelly, de Laurent Lamothe, de Jovenel Moïse, etc. se trouvent sur cette liste.

D'autre part, ces mêmes personnalités, ainsi que des parlementaires, sont souvent signalés comme étant des propriétaires de villas et d'hôtels, en République dominicaine, où ils possèdent également des comptes en banque. Le fait que ces personnes évitent de placer leur argent en Haïti est révélateur, quant à l'origine, illicite, autrement illégale, des millions qu'ils tiennent hors du pays.

Blanchiment des avoirs : Des reproches dirigés sur Jean Baden Dubois

Il semble que le gouverneur de la Banque centrale soit disposé à engager le pays dans la voie qui l'éloigne des sanctions du GAFIC. Dans ce cas, il faut se demander si Jean Baden Dubois saura se donner les moyens d'arriver à cette fin, alors qu'il remplit cette fonction depuis plus de sept ans. Selon l'économiste Eddy Labossière, sous la gouverne de Jean Baden Dubois, durant près d'une décennie, Haïti n'a jamais eu de bonnes notes du GAFIC, Présent à la conférence de presse

Suite en page 14

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 3

Sports

Suite de la page 16

en Australie et Nouvelle-Zélande, l'année prochaine. Cela n'étonne pas, d'ailleurs, puisque ce n'est pas un hasard quand on sait que, pour diriger et développer le football féminin carioca, la CBF a choisi un coach européen féminin, mieux, une Scandinave, Mme Piat Sundage. Si elles sont toujours d'une rare beauté, admirables d'engagement et de ténacité dans le jeu, en revanche cette «seleçao » a donc une autre expression dans son « *futebol* ».

Pour l'histoire, rappelons le palmarès de cette coupe du monde féminine de la FIFA U-20, qui se joue depuis 2002, régulièrement, tous les deux ans, sauf en 2020 où la phase finale a été annulée pour cause de la pandémie Corvid-19.

Il est aussi important de noter, qu'à ce jour, il y'a eu 10 éditions qui se sont jouées. Les USA éliminés, cette année, au premier tour, sont aussi lauréats dans cette compétition U-20 féminine ayant remporté quatre (4) des 10 Éditions jouées.

Les éditions se sont jouées les années suivantes

2002, 2004, 2006, 2008, 2010, 2012, 2014, 2016, 2018 et 2022.

LES VAINQUEURS DES NEUF (9) ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

2002 : États-Unis; 2004 : Allemagne; 2006 : Corée du Nord; 2008 : États-Unis; 2010 : Allemagne; 2012 : États-Unis; 2014 : Allemagne; 2016 : Corée du Nord; 2018 : Japon; 2020 : annulée pour cause de la Covid-19; 2022 : Espagne.

Haïti au rendez-vous

Daëlle Melchie Dumornay a raté une occasion unique de confirmer le titre convoité de meilleure jeune footballeuse du monde, puisque Haïti ne l'a pas inscrite dans ce Championnat U20 féminin de la FIFA.

Ainsi, pour cette nouvelle compétition, la Coupe du monde U20 féminine de la FIFA, Haïti était sur le départ et a ainsi disputé la phase éliminatoire à Tri ni dad-Tobago. Cette première édition historique avait eu pour limite d'âge 19 ans (U-19 à l'épo que). Haïti avait participé au tournoi de la CONCACAF qualificatif pour cette première Coupe du monde, dont la phase finale pour la FIF allait se tenir au Canada, avec une finale 100 pour 100 nord-américaine, USA vs Cana da. Remportée haut la main par les Américaines, qui avaient aus si gagné le tournoi qualificatif ayant eu pour théâtre Tobago, l' île jumelle de Trinidad, Haïti, qui venait d'élire un nouveau comité à la tête de la FHF et dont le projet « *Le football se prend en charge*», avait prévu que la FHF prendrait désormais aussi en charge et consacrerait autant de ressources financières aux filles qu'aux garçons. Donc de prendre l'entière responsabilité des sélections féminines, jusque-là et depuis 1972 à charge de la «*Ligue haïtienne de football féminin* », très limitée dans ses moyens.

À partir de là, les femmes avaient le même traitement que les hommes.Désormais, en charge directe, aussi bien des sélections nationales féminines que masculines, la FHF organisa une équipe nationale féminine U20, une innovation à l'époque, dirigée par un staff de haut niveau, incluant Wilner Étienne, Jean Yves Labaze, Hubert Anglade, Antoine Doret, utilero, et aussi le réputé spécialiste argentin de la préparation physique Claudio Fream, engagé, jusque-là, à côté de l'entraîneur national Hugo Castelli. Pendant plus d'une année, un groupe d'une trentaine de jeunes joueuses avait été concentré à Port-au-Prince, soit au Centre FIFA Goal, fraîchement inauguré, soit au Canapé Vert, à l'hôtel « *La Griffone* » pour bâtir avec patience une très jeune équipe, qui avait pour capitaine Nata cha Cajuste et d'autres filles comme Darlene Boursicot, Paola Jean (décédée) et une joueuse de grande qualité qui s'appelait Friska Badio de Anacaona de Léogâne comme libéro. Les Américaines avaient été championnes de ce tournoi qualificatif Concacaf et allaient, par la suite, gagner cette première Coupe du monde en battant leurs voisines du Canada, pays organisateur, en finale.

La première équipe féminine U20 d'Haïti

Les premières sélectionnées haïtiennes U20 de l'histoire, qui disputèrent les éliminatoires de 2002, avaient pour noms : Gardiennes : 1-Geralda Saintilus 2-Antenor Neula;

Joueuses de champ : 1-Natacha Cajuste, 2-Fritzca Badio, capitaine, 3- Willène Jean-Baptiste, 4-Paola Jean, 5- Jethterline Lolo, 6- Ridoré Sherline, 7-Ghislène Saint-Louis (Coca), 8-Adelyne Saintilmond, 10- Widad Délius, 11-Darline Lundy, 12-Lovelie Sanon, 13-Darlène Beauciquot, 14-Raymond Émile, 15-Bethie Destiné, 16-Sheila Germain.

En 2004, la FIFA lança également son tournoi U17 féminin, vingt ans après celui des garçons. Haïti avait monté une bonne équipe, mais est arrivé trop tard à Miami et a perdu ces éliminatoires FIFA U17 filles par forfait, dont la grande vedette était Wisline Dorcé.

Haït, à la faveur du programme de formation d'élite Camp Nous, lancé en 2011-2012 et recevant en formation et en pension permanente, toute l'année, de jeunes garçons et filles, de 10-13 an,s et bien vite devint un acteur important de ces coupes du monde féminines. La FHF, qui venait d'élire un féru très engagé dans le football féminin, depuis des années.

Ce fut une décennie 2010-2020 merveilleuse, qui vit Haïti se hisser parmi les quatre puissances de football féminin sur les 41 fédérations que compte la Concacaf. Dès 2014, Haïti terminait à la hauteur du Canada, vice-champion dans la Concacaf U15 de Cayman Islands, remportant le titre de meilleure buteuse avec Mondésir. De nombreux exploits allaient jalonner la course de nos équipes féminines, par le sacre des U20, se qualifiant pour le Mondial de 2018 et jouant trois brillants matches, perdus avec honneur contre la Chine (2-0), le Nigeria (penalty 1-0) et l'Allemagne (3-2).

Ballades à Santo Domingo en janvier 2020

En 2020, à Santo Domingo, Haïti-20 gagna ses cinq premiers matches, par des scores fleuve, avant un dernier nul contre le Mexique, en demi-finale (1-1) et concédant la qualification directe, lors de la Série de penalties, mais étant quasi-assuré de décrocher la qualification, lors d'un barrage à venir contre Panama, très loin du niveau des Haïtiennes.

En 2022, Haïti, qui disposait de la même formation triomphante de 2020, avait le boulevard ouvert sur sa route avec les éliminatoires de mars dernier, à Santo Domingo. Entre-temps, le tsunami est passé sur le football haïtien; les joueuses jetées dans la nature, ni bonne nourriture, ni musculation en gym, aucun entraînement, sinon un groupe de filles coupées de toute activité sportive, depuis deux ans, convoquées de justesse, quelques jours avant un départ « *brid sou kou* » (en catastrophe), après un éphémère séjour au Centre olympique de Canaan et le départ pour Santo Domingo à l'abattoir; et ce fut donc la catastrophe, dont l'humiliation (6-0) face aux États-Unis. Le plus grave, car ce scénario irresponsable a continué avec les U17 filles, battues par les Dominicaines (les mêmes humiliées par notre équipe lors d'une mi-temps d'échauffement, à Santiago, deux ans auparavant). Les deux mercenaires imitateurs du complot, Romain Molina et Lorrence disaient vouloir sauver les filles, sauver le football haïtien, sauver surtout les joueuses et les joueurs qui, aujourd'hui, ne vont plus à l'école, souffrent, plus que jamais, dans les ghettos, tenaillées jour et nuit par la faim, et abandonnées totalement au désespoir avenir plutôt noir; même celles, qui ont eu le temps d'aller en France, ne sont pas mieux loties, car le peu qu'elles sont censées gagner est accaparé par un certain agent, le nommé Billy Chalera, mercenaire-collecteur criminel, au service de Fenelus Guerrier, Carlo Marcelin, Chery Pierre, Monique André, Peterson Desormaux, Preméus Jasmin et consorts.

Dommage que l'on n'a pas offert à nos jeunes de profiter de cette belle vitrine qu'est un mondial et face aux meilleurs de sa génération pour donner la preuve de ses capacités et de son talent. On a refusé cette chance à Dumornay (Corventina), Tabita, Modeline, Valentina, etc.

Suite de la page 16

mité Exécutif a notamment les compétences suivantes : Nommer ou révoquer le Secrétaire General sur proposition du Président ». Ont-ils précisé, en introduction de la correspondance relative à l'avis de recrutement du Comité de normalisation. Ils rappellent que depuis la démission de Me Jacques Letang, le Comité n'a pas de président.

« *Cette situation est complètement anormale, vu que ce sont des personnages nommés seulement à titre de membres au sein de ce comité qui s'arroge le droit de prendre des décisions qui reviennent de la responsabilité exclusive du Président. En ce sens ce comité qui devrait fonctionner à la lumière des statuts de la FHF devient pratiquement caduc en l'absence du Président ne peut pas agir en dehors des statuts de la FHF* », poursuivent-ils.

Ils terminent leur correspondance en dénonçant les membres du Comité de normalisation qui, croient-ils, veulent mettre des épines dans les pieds des membres du prochain Comité exécutif élu. « *Nous pensons que les membres du Comité de normalisation sont en train d'utiliser leur pouvoir pour placer des gens dans les positions stratégiques pour entraver le travail du prochain comité. Ce qui serait de nature à compromettre l'avenir du football haïtien*».

Le Comité de normalisation est à sa dernière ligne droite. Le temps qui lui reste à la tête de la Fédération haïtienne de football ne l'habilite pas à prendre des décisions qui peuvent entraver le travail du Comité exécutif, qui devra lui succéder, si tout se passe comme prévu. La structure émanant de la FIFA avait plus d'un an pour opérer des changements au sein de l'administration, ce qu'elle a d'ailleurs fait, à la vérité, avec le licenciement de plusieurs cadres de la FHF. Elle avait largement le temps de faire appel à un administrateur financier, quelques mois après son arrivée ; il avait le temps de nommer ou de recruter un coordonnateur du programme FIFA Forward, tout comme il avait le temps de mettre à pied le secrétaire général de la FHF, Carlo Marcelin, une fois qu'il en avait pris le contrôle total de l'institution. Mais il ne l'a pas fait. Il a, au contraire, préféré démettre de leurs fonctions, les principaux cadres et entraineurs de l'académie Camp Nous, il a gardé sous ses ailes, le personnel de la comptabilité de la FHF. Pourquoi vouloir maintenant opérer ces grands changements ? Ne faudrait-il pas laisser cette prérogative au prochain Comité ? Ces questions méritent d'être posées pour une meilleure compréhension de la situation polémique actuelle du football haitien. La Solidarité n'a pas hésité à faire des recommandations à la FIFA, qui est le garant du déclin de notre sport-roi.

« *Nous recommandons fortement à la FIFA, d'accompagner les membres du Comité de normalisation pour l'organisation des élections qui déboucheront sur l'installation d'un comité élu à la tête de la FHF, d'ici le 30 novembre 2022. Ce comité élu aura la légitimité nécessaire pour prendre en main les destinées du football haitien et freiner toutes les dérives constatées depuis la mise en place du Comité de normalisation* ». Ainsi concluent-ils cette correspondance adressée à la FIFA, en date du 22 aout 2022.

R.S.

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 4

Détour linguistique aux sources du créole haïtien

Par Kate Ababio Spring *

La première fois que je suis tombée sur du Créole Haïtien, j'avoue avoir perdu le Nord. C'était du français que j'avais de la peine à comprendre. Je captais des mots français, mais les phrases m'échappaient. La langue ne semblait être ni d'origine latine, ni d'origine Anglo-saxonne. D'où pouvait-elle bien provenir? Je me suis sentie tellement désorientée par le Créole Haïtien, que je pris la décision d'apprendre davantage sur ce "Français Haïtien." Ce détour que je propose pour essayer de percer le mystère du Créole Haïtien nous plonge dans les entrailles du mouvement en cours pour comprendre et trouver une place au "Pidgin" largement utilisé en Afrique de l'Ouest[1], et qui l'est encore davantage depuis le lancement sur la BBC en 2017 d'une extension de la programmation dédiée à cette langue.[1] La révélation de cette langue sera encore plus effective, puisque Google Translate utilise l'Intelligence Artificielle (I.A.) pour déchiffrer comment différentes langues Africaines[2], désormais incluses dans son répertoire, fonctionnent.[2]

Dans mon enfance, l'anglais était à la fois ma langue maternelle et la langue officielle du Ghana. Les premières langues dans lesquelles j'ai communiqué cependant furent d'abord le Fante (une langue Akan), puis l'anglais et le Gã (Gã-Adanme). Etant biraciale et ayant grandi dans un foyer multi-culturel (Père Noir, Ghanéen, et mère anglaise blanche), il était normal que je pense à une carrière internationale. Je voulais être aussi fluide en Anglais, qu'en Français ou Arabe, langues clés pour travailler en Afrique, et l'Organisation des Nations Unies représentait pour moi le point de départ idéal, par rapport à ma vision culturelle et ma curiosité du monde. J'ai donc étudié le Français à l'école, et saisi l'opportunité de formation offerte au personnel étranger par les Nations Unies, pour étudier le KiSwahili au Kenya. J'avais le pressentiment que le KiSwahili était la langue voisine de l'Arabe la plus susceptible de me permettre d'apprivoiser cette dernière. Grâce aux Nations Unies, j'ai pu voyager dans plus de 20 pays et développer (puis perdre) des capacités de conversation en Woloff, Lao, dhoLuo, siSwati et seSotho[3], au cours d'enquêtes de santé communautaire. Mon intérêt et le contact avec différentes langues m'ont aidé à apprendre et comprendre diverses façons de communiquer. Cela m'a aussi permis de saisir les modes de communication associés aux groupes de langues similaires.

Lorsqu'en partance de New-York en 2007 je me suis retrouvée à bord d'un avion de la American Airlines en direction d'Haïti, pour ce qui constituait mon premier voyage dans ce pays, mon aventure avec les Nations Unies comptait déjà donc 15 ans. La prédominance de Noirs à bord m'a tout-de-suite interpellée. Le comportement des passagers était typique des Africains – Des femmes d'une certaine assurance équipées de sacs remplis, je m'imaginais, de cadeaux ou d'objets beaucoup plus chers au pays, essayant de se forger une place dans les casiers déjà surchargés, au-dessus de leurs têtes - les Haïtiens, tout comme les Africains de l'Ouest, sont des personnes sûres d'elles-mêmes prêtes à engager; sans crainte ou presque, des conversations de groupes.

Une jeune femme s'adressa à moi en Créole dans l'avion. Je perçus quelques mots Français, mais ne parvins pas à comprendre ce qu'elle me demandait. Je recourus donc au meilleur Français dont je me savais capable pour lui dire, « *je ne parle pas créole* ». La femme s'arrêta net, me dévisagea de haut en bas, et me dit avec un air d'incrédulité, «*w pa pale kreyòl* ? » (vous ne parlez pas Kreyòl?). C'était gênant. Je sentis comme un relent de racisme dans son ton et l'expression de son visage. C'était comme si j'avais volontairement fait le choix de ne pas parler et, par voie de conséquence, de mépriser le Créole. Mon voyage de formation venait de commencer.

Des difficultés de compréhension sont à l'origine du premier dilemme que me posa le Créole. J'essayais de rattacher à une conversation en Créole des mots français que j'avais captés, mais le français basique appris à l'école, qui me permettait de m'en sortir dans mon environnement de travail où le français utilisé était celui des affaires, n'a pas pu m'aider en Créole. J'ai certes reconnu des digrammes à consonance africaine distincte, comme par exemple, « *ny* », dans « *kounye'a* » ou « *genyen* », et « *gb* » dans « *Legba* »,[4] , mais je n'arrivais pas à comprendre les mots non français. Je ne pouvais pas non plus classer le créole comme ressemblant à aucune des principales langues de la côte ouest-africaine, du Sénégal au Nigéria, ou des langues bantoues d'Afrique orientale et australe. Car je peux reconnaître le Woloff, le Haoussa et plusieurs langues kwa (sous-groupe du Niger-Congo) dont l'Akan, le Gã, l'Ewé, et le Yoruba (grâce à Fela) ainsi que plusieurs langues nilotique et bantoue dont le kiSwahili, qui relie les langues Bantoues à d'autres langues. Que signifiaient ces mots à consonance Africaine en Créole ? D'où pouvaient-ils bien être originaires ?

J'étais encore plus confuse en découvrant que d'autres éléments culturels ouest-africains - battements de tambours, musique, danse, rythmes et rites religieux avaient survécu au temps, subi parfois des adaptations, mais étaient toujours présents. J'ai ainsi reconnu plusieurs battements caractéristiques de tambour Voudou[3] par leur nom et leur provenance - « *nag o*» (d'Anago ou du Nigeria), « *akbadja*» (ou Agbadza d'Eweland - c'est-à-dire le sud-est du Ghana, le Togo, le Bénin et sud-ouest du Nigeria), *rada*, (de « *Arada* » / Alladah du Bénin), et *adowa*[4], battements et danses de l'Akan à la base de la rhumba.

Pendant le « kanaval » la musique « *racine* » généra des mouvements de danse d'origine profane et sacrée. L'irrévérence du kanaval elle-même et le format m'ont rappelé le défilé carnavalesque post-récolte appelé "kpãã" chez les Gã-Adanme. La transition à la musique folklorique haïtienne et aux rythmes de tambour, utilisant des formes de danse folklorique et moderne du sud du Ghana, du Togo et du Bénin, est donc pour moi automatique.

De nombreuses vidéos de cérémonies vaudous peuvent être visualisées en ligne. De nombreux aspects des rites et de l'ordre religieux vaudou également semblent avoir été préservés au fil du temps et syncrétisés avec le catholicisme en Haïti[5]. J'ai compris que ce qu'on décrit comme "culturel" ou "traditionnel" lors des fêtes, ne sont en fait que des rites religieux. Les similitudes visuelles dans la tenue vestimentaire (symbolisme des couleurs; guirlandes de Momordica charantia) et les actions telles que l'aspersion de nourriture (semoule de maïs) sont évidentes dans les cérémonies Voudou, comparativement au festival Gã Hɔmɔwɔ[6]. Bien que par exemple le Kanaval soit lié à Pâques, le style, le format et le contenu sont cependant équivalents à La[5] kpãã, pendant le Hɔmɔwɔ qui combine les rites de fertilité et de reproduction avec les rites et les célébrations des récoltes. De même, le fanal, conservé en Haïti, remonte à une tradition catholique établie au Sénégal au 18ème siècle à Saint Louis, Sénégal[7] [8] . Ces similitudes interpellent une plus grande exposition des éléments culturels qu'Haïti a pu préserver et de ce qui a évolué.

Mais qu'en est-il de la langue Kreyòl elle-même ?

Là où je pouvais voir des liens directs de mots du patois jamaïcain avec l'Akan, je n'ai pas pu en trouver aussi facilement en ce qui concerne le Kreyòl Haïtien. Un bon ami Nigérian, lors de mon séjour en Haïti, m'a dit qu'il avait entendu une fois des ouvriers Haïtiens du bâtiment chanter en chœur pendant qu'ils travaillaient. Il avait identifié du Yoruba dans les chansons et avait été ému jusqu'aux larmes. Il s'est demandé si les gens qui chantaient avaient une idée ou comprenaient ce qu'ils chantaient.

Des contractions dans un langage me sont familières. Le kreyòl, surtout tel qu'il est parlé dans le nord d'Haïti, n'est pas avare de contractions. "Ou" (vous) apparaît sous la forme "w" ; « *bay mwen* » (donnez-moi) des contrats à « *bay'm* » ; «*li pap kapab* » (il/elle ne peut pas) se contracte en « *li pa ka* », etc. Gã fait de même.« *Bo* » (vous) se contracte avec « *o* »; « *hã mi* » (donnez-moi) des contrats à «*hã'm* » ; « *Oyiwala dɔŋŋ* » (merci) se contracte à «*oradɔŋŋ*», etc.

De même, le genre est neutre: « *li* » en kreyòl, « *e* » en Gã. Il est à noter que Dieu l'Être suprême, en Gã est à la fois masculin et féminin et est appelé Ataa Naa Nyɔŋmɔ.[6]

Indépendamment des sons, certains mots peuvent clairement être catégorisés comme enracinés dans « *Africanissimo* ». Par exemple, « *mamba* », « *dorkounou* », « *foufou* », « *akra* », «*chaka* » (culinaire)[7], ou «*mambo* », « *hougan* », «*wèdo*» [9], (religieux)[8].

Je suis tombé une fois sur les expressions « *mwen anba w* » qui se traduisent par « *je suis en dessous de toi* » en anglais/français sur un tap-tap. Egalement reconnaissable cependant en Akan «*me da wu ase* » — « *merci* » — cela se traduit littéralement par: je suis (couché) sous vous. L'exclamation « *adjé* » est aussi présente en Gã et Fongbe (Ewe) qu'en kreyol haïtien. Il existe sûrement un plus grand nombre de telles expressions à déconstruire. Ces affinités m'ont intriguée au point de me pousser à chercher à en savoir plus.

Et que dire de le « *la* », «*lan*» après un nom, par ex. ekolla [l'école]; bagay la [la chose]; machin lan [le véhicule]. Aucune des langues européennes coloniales (anglais, français, espagnol, néerlandais, portugais) n'avait une telle structure. Ainsi, cette création des Haïtiens est vraiment unique dans la littérature populaire. C'était, cependant, assez proche d'un format en éwé (Togo/Bénin), où « *la* » est utilisé d'une manière que j'ai (encore) de la difficulté à comprendre très bien. Je n'arrivais tout simplement pas à comprendre comment fonctionnait la structure du kreyòl haïtien. Bien que j'aie entendu dire que le kreyòl haïtien est une langue récente créée par des Haïtiens, j'étais convaincue que le kreyol devait avoir évolué

Suite en page 8

[1] Les chercheurs s'accordent en générale que pidgin a été créé pour faciliter la communication des locaux avec les commerçants (et puis colonisateurs) européens. Dans ce qui est décrit comme un processus de « nativisation » (terme attribué à Kachru, 1986), les mots anglais sont infusés dans la phonétique des langues locales (Time and Pryce, 2021). Cet article suggère une compréhension afro-centrique du pidgin ouest-africain ou formation de la langue créole.

[2] En Mai 2022, Google annonce l'ajout de 10 languages africaines (Bambara, Ewe, Krio de Sierra Leone, Lingala, Luganda, Oromo, Sepedi, Tigrinya, Tsonga et Twi) à son repertoire; la majorité de ces langues sont du groupe linguistique Niger-Kongo (Kwa).

[3] Principales langues parlées au Sénégal, au Laos, au Kenya, en eSwatini et au Lesotho

[4] Kouny'ea – maintenant; genyen – il y a; « *'Papa Legba' est une divinité du carrefour, du seuil, entre la vie et la mort, le monde des esprits et des vivants*. »

[5] La est un quartier d'Accra. Le peuple du La sont Gã

[6] Ataa / Naa - Ancestral Mâle/Ancestrale Femelle ; Nyŋm – Dieu.

[7] "mamba," (pate d'arachide) "dorkounou," (kenkey / cornmeal) "foufou," (fufu) "akra," (akara/ friture à base de niébé ou de taro); "chaka," Les termes religieux sont relatables en Ga. "mambo" wonnye (prêtresse); hougan – Agbãã/Okomfonyo (prêtre); wedo (les serpents – divinités - de la connaissance et de la sagesse)

[8] « mambo », « hougan » et « wèdo » sont vraisemblement de mots africains. Ils ont des homologues reconnus dans les pays d'Afrique de l'Ouest où la religion traditionnelle africaine ou Voudou est pratiquée. Mambo et Hougan sont dans le sacerdoce, et wèdo est une divinité.

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 5

LE COIN DU POÈTE

AVERTISSEMENT

Cette bibliographie est mise à profit, afin de pallier le manque de documentation dont nous sommes familiers dans ce domaine. Tout, dans la vie, se fait par documentation antérieure. Il faut un antécédent afin de prétexter, de continuer à créer un univers fantastique. Parler à certains hougans, c'est parler à des praticiens au pouvoir magique, ésotérique. Aucune théorie d'envergure, mis-à-part de deux ou trois intellectuels de haut gabarit. Les théoriciens au pouvoir occulte font défaut par manque de formation et d'éducation. Oublions, la guerre des « Egregors ».

LISTE PARTIELLE DES LIVRES ET ARTICLES SUR LE VAUDOU et L'OCCULTISME – Saint-John KAUSS

À Franck Charles

H. - Cornélius AGRIPPA de Nettesheim : *De occulta philosophia*, 1531 ; *Rituel de haute magie*, Quintal Associés, Montréal, 1969.

Umraam M. AIVANKOV : De l'homme à Dieu – Séphiroth et Hiérarchies angéliques, Éditions Prosveta (2e édition), France, 1996.

Jacques Stéphen ALEXIS : *Du réalisme merveilleux des haïtiens*, in *Présence de Jacques Stéphen Alexis*, Publication du CRESFED (Centre de recherche et formation économiques et sociales pour le développement), Port-au-Prince, sans date de parution, pp. 23-65.

Dante ALIGHIERI : La divine comédie, poésie.

Robert AMADOU : Le feu du soleil, Entretiens sur l'Alchimie avec Eugène Canseliet, Éditions Pauvert, Paris, 1978.

Robert AMBELAIN : *La kabbale pratique*, Éditions Niclaus, Paris, 1951 ; *Jésus ou le mortel secret des templiers*, Éditions Robert Laffont, Paris, 1970.

ANONYME : *Clavicules de Salomon*, Quintal Associés, Montréal, 1969 (d'après une édition de 1825).

Jean-Bertrand ARISTIDE : Remise en question de la mission de la Croix à la Croix-des-Missions (Approche psycho-religieuse), Institut de Psychologie, Université d'État d'Haiti, Port-au-Prince (Haiti), juillet 1979 ; Théologie et Politique, Éditions du CIDIHCA, Montréal, 1992.

Michel AUBOURG : Le folklore haïtien, Éditions Panorama, Port-au-Prince ; Le drapeau dessalinien, Imprimerie de l'État, Port-au-Prince, 1964.

Jacques de BASCHER : *La Vierge Noire de Paris*, Editions Tequi, Paris, 1980.

Dominique R. BEAUVOIR : L'ancienne cathédrale de Port-au-Prince, Éditions Deschamps, Port-au-Prince.

Janet BERENSON-Perkins : *Les secrets de la kabbale*, Éditions Soline, Courbevoie (France), 2002.

Henri BERGSON : *Les deux sources de la morale et de la religion*, 1956, p.103.

Charles BERLITZ : Le triangle des Bermudes.

Roland BERMANN : *La Vierge Noire, Vierge initiatique*, Éditions Dervy, Paris, 1993.

Jean-Louis BERNARD : *Apollonius de Tyane et Jésus*, Éditions Robert Laffont, Paris, 1977.

Dr Raymond BERNARDIN : Cinq siècles d'Histoire politique d'Haiti (Tomes I - III), Port-au-Prince.

Héléna Pétrovna BLAVATSKY : *Isis dévoilée*, Adyar, Paris, 1981 ; La doctrine secrète.

Jean BODIN : De la démonomanie des sorciers.

Lévy BRUHL : *L'expérience mystique et les symboles chez les primitifs*, Éditions Alcan, Paris, 1938.

Sophie CASSAGNES-Brouquet : *Vierges Noires, regard et fascination*, du Rouergue, 1990 (réédition 1999).

Ernst CASSIRER : *Langage et mythe* (A propos des noms de dieux), Éditions de Minuit, Paris, 1973.

Robert CHARROUX : Archives des autres mondes, Éditions Robert Laffont, Paris, 1977.

G. K. CHESTERTON : Saint-François d'Assise, Librairie Plon, Paris, 1925.

Jean CHEVALIER et Alain GHEERBRANT : *Dictionnaire des symboles*, Robert Laffont – Jupiter, Paris, 1982.

COLLECTIF (version Louis SEGOND) : La Bible.

COLLECTIF : *Le livre des sacrements*, Centurion - Cerf - Desclée De Brouwer, Paris, 1974.

COLLECTIF : Dictionnaire historique de la magie et des sciences occultes.

COLLECTIF : Cinq traités d'Alchimie – Paracelse, Albert-Le-Grand, Roger Bacon, Raymond Lulle, Arnaud Villeneuve.

COLLECTIF: *Ancestral rays*, Journey through haïtian history and culture, Illustrated with the works of Hërsza Barjon, Old Dillard Museum, February 10-March 31, 2005.

COLLECTIF : Histoire d'Haiti (Tome II : 1915-1986), Éditions Henri Deschamps, Port-au-Prince, 2018.

Robert CORNEVIN : Haiti, Presses Universitaires de France, Paris, 1982.

Réginald O. CROSLEY: *The vodou quantum leap*, Llewellyn Publications, St-Paul, MN (USA), 2000.

Yvonne DANIEL: *Dancing wisdom*, University of Illinois Press, Urbana and Chicago, 2005, pp. 117-118.

Charles DARWIN : *L'origine des espèces*, Éditions Flammarion, Paris, 1992.

Placide DAVID: *Héritage colonial en Haïti*, Madrid, 1959.

Lorimer DENIS : *Origine des loas*, in Mémoire de l'Institut Français d'Afrique Noire, Dakar (Sénégal), 1953.

Lorimer DENIS et François DUVALIER : *Évolution stadiale du vodou*, Port-au-Prince, 1943.

Jean Rosier DESCARDES : *Dynamique vodou et droits de l'homme en Haïti*, Mémoire de DEA d'Études Africaines (Option : Anthropologie juridique et politique), Université Paris I (Panthéon – Sorbonne), 1998-1999.

Lebeau DESPRADINES : Recueil des lois et des actes du gouvernement d'Haiti, depuis la proclamation de son Indépendance, Paris, 1886.

Lilas DESQUIRON : *Racines du vodou*, Henri Deschamps, Port-au-Prince, 1990. « (…) la connaissance extra-sensorielle provenant de ces deux âmes *Sémedo* et *Sélido,* révélées par la science ésotérique de l'Afrique ancestrale. »

Eddlyn DESRUISSEAU : *Les amantes du mystère*, essai, Humanitas / Nouvelle Optique, Montréal, 1989.

Dr Jean Chrysostome DORSAINVIL : Histoire d'Haiti (Tome I : 1492-1915), Éditions Deschamps, Port-au-Prince ; *Vodou et névrose*, Éditions « La Presse », Port-au-Prince, 1931 ; Éditions Fardin, Port-au-Prince.

Emerson DOUYON : *La transe vaudouesque, un syndrome de déviance psycho-culturelle,* Thèse de Doctorat, janvier 1969.

Émerson DOUYON (sous la direction de) : Culture et développement en Haiti, essais, Éditions Leméac, Montréal, 1972.

Jean DUBUIS : Cours de Qabal, Éditions Portae Lucis, Hiver 2019.

Dr François DUVALIER : Mémoires d'un leader du Tiers-Monde, essai de Biographie, Éditions Hachette, Paris, 1969 ; Œuvres essentielles (Volume I : Éléments d'une doctrine, Port-au-Prince, 1966 ; vol. II : La marche à la présidence, Port-au-Prince, 1966).

Mircea ELIADE : *Traité d'histoire des religions*, Éditions Gallimard, Paris, 1949 ; *Images et symboles*, Gallimard, Paris, 1952 ; *Initiation, rites, sociétés secrètes*, Gallimard, Paris, 1959 ; *Naissances mystiques*, Gallimard, Paris, 1959.

E. E EVANS-PRITCHARD : *La religion des primitifs*, Payot, Paris, 1971.

Jeanne FAVRET- SAADA : Les mots, la mort, les sorts, essai, Gallimard, Paris,1977.

Gérard Alphonse FÉRÈRE : *Le vodouisme haïtien*, sans nom d'édition, Philadelphie (USA), 1989.

J. Garcia FONT : Histoire de l'alchimie en Espagne, Éditions Dervy, Paris,1980.

FULCANELLI : *Le mystère des cathédrales* (1930), essai, J. J. Pauvert, Paris, 1983 ; Les demeures philosophales (1930), essai, J.J. Pauvert, Paris, 1985.

Stanislas de GUATIA : Le serpent de la genèse.

René GIRARD : *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, essais, Éditions Bernard Grasset, Paris, 1978 ; Le bouc-émissaire, essai, 1982.

GORET : L'ange conducteur des âmes dévotes, Tours Maison Mame, Éditeurs Pontificaux, Tours (France), 1921.

Lucien GOLDMANN : *Le dieu caché*, Éditions Gallimard, Paris, 1959.

A.-D. GRAD : *Moïse, l'Hébreu*, essai, Éditions du Rocher, Paris, 1985 ; *Initiation à la kabbale hébraïque*, Éditions du Rocher, Paris, 1982. A.-D. GRAD: « La kabbale enseigne l'existence des trois âmes. Il est dit que le corps de l'homme sert de piédestal à un autre piédestal qui est l'âme végétative. On l'appelle *Nefesh*, le degré inférieur, ou principe vital. C'est l'âme à l'état de sommeil. *Nefesh* est le soutien du corps qu'il nourrit. *Nefesh* sert à son tour de piédestal à *Roua'h*. *Roua'h* est le degré intermédiaire. C'est le principe spirituel. C'est l'âme à l'état de veille. Mais il est bien précisé que *Nefesh* et *Roua'h* ne sont pas deux essences différentes, car elles ne peuvent exister qu'unies l'une à l'autre. Enfin, *Roua'h* sert de piédestal au degré supérieur appelé *Neshamah*, qui est l'âme proprement dite. Et cette âme véritable (…) certains hommes ne la possèdent pas. »

Mercédes GUIGNARD (Déita) : *La légende des loas*, sans nom d'édition, Port-au-Prince, 1993.

Z'evben Shimon HALEVI : *L'Arbre de vie* (Introduction à la Cabale), essai, Éditions Albin Michel, Paris, 1989.

Amar HAMDANI : *Rites et secrets du vaudou*, Idégraf & Vernoy, Genève (suisse), 1979.

Jean HANI : *La Vierge Noire et le mystère marial*, Éditions Maisnie Trédaniel, Paris, 1995.

Paul HAZOUMÉ : *Le pacte de sang au Dahomey*, Paris, 1937.

HENOCH : Livre des secrets d'Hénoch, Éditions Gallimard, Paris, 1987.

Dr Arthur HOLLY (Her-Ra-Ma-El) : *Les « Daïmons » du culte vodou*, Imprimerie Edmont Chenet, Port-au-Prince, 1918.

Pape HONORIUS : Le livre des conjurations, Rome, 1670.

Laënnec HURBON : Culture et dictature en Haiti, essai, Éditions Henri Deschamps, Port-au-Prince, 1997 ; *Dieu dans le vaudou haïtien*, essai, Payot, Paris, 1972 ; Éditions Deschamps, Port-au-Prince, 1987.

Laennec HURBON (sous la direction de) : Le phénomène religieux dans la Caraibe, Éditions du CIDIHCA, Montréal, 1989.

Vlaicu IONESCU : Nostradamus, Éditions Félin, Paris, 1987.

Père Gilles JEANQUENIN : *Le Prince des anges - Saint-Michel*, Éditions Pierre Téqui, Paris, 2002.

F. B. JEVONS: *An introduction to the history of religion*, 1896.

Fouchard JUSTINVIL : Sociétés secrètes en Haiti, Port-au-Prince.

Allan KARDEC : Le livre des Esprits, Éditions Sélect, Montréal, 1979.

Saint-John KAUSS : *La terre, les hommes et le pouvoir des dieux*, in la revue Hauteurs (France), no 21, décembre 2006 ; La vierge noire et autres curiosités ; Le symbolisme des images et couleurs dans le vaudou haïtien ; La théomorphose des dix Séphiroth en dieux vaudou.

Père François KAWAS : Vaudou et catholicisme en Haiti à l'aube du XXIe siècle, essai de Religion, Éditions Deschamps, Port-au-Prince.

Jean KERBOULL : *Le vaudou, magie ou religion*, Robert Laffont, Paris, 1973.

J. KRISHNAMURTI (Alcyone) : Aux pieds du Maître, Éditions Adyar, Inde, 1911.

Frantz-Antoine LECONTE (sous la direction de) : Haiti – Le vodou au troisième millénaire, Éditions du CIDIHCA, Collection « Libre Pensée », Montréal, 2002.

LENAIN : *La science cabalistique*, Éditions Traditionnelles, Paris, 1978.

Rulx LÉON : Notes bio-bibliographiques – Médecins et Naturalistes de l'ancienne colonie française de Saint-Domingue, Imprimerie Panorama, Port-au-Prince, sans date.

Élie LESCOT : *Avant l'oubli : Christianisme et paganisme en Haïti et autres lieux*, Imprimerie Henri Deschamps, Port-au-Prince, 1974.

Éliphas LÉVI (Abbé Constant) : La clef des grands mystères, Alcan, Paris, 1923 ; Histoire de la magie ; Dogme et Rituel de la haute magie, Éditions Niclauss /Bussière, Paris, 1982 ; Cours de philosophie occulte, Éditions

Suite en page 14

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Sanble se youn leve kanpe toupatou, jouk kibò sa prale ?

Gen mounn ki ta di gen youn antant ki fèt ant plizyè sektè pou yo vin met kaka-chat la deyò omèm moman. Men lè nou wè ke sektè gouvènman an ap pale près-ke menm jan ak sektè mesyedam biznis yo, epi etranje foure bouch nan kesyon an, sa ban m anpil a reflechi epi mounn kòmanse mande èske pa gen youn gwo konplo ki monte kont bann atoufè lakay yo ki vin met peyi a tèt amnba kote l ye a. Alò, se sa k fè m ap mande kijan sa pral fini menm? Jan lòt la te konn di, sanble *« Dife nan Kay la! »*

Tou dabò n ap pase pran sa k rive nan ULCC (Unité de Lutte contre la Corruption), youn ajans nan gouvènman an ki te etabli pou travay sou derasinen kòripsyon, pou anpeche vòlè ofisyèl nan gouvènman an pa ranje ak parèy yo nan bizinis ak lòt òganizasyon pou detounen lanje peyi a, tandiske pòv malere nan grangou, lamizè ap touye yo.

Mezanmi, se gwo deblozay, jan atik *Le Nouvelliste,* 25 out la (dawou) te mete koze a deyò. Se menm jou sa a ke Mesye Hans Jacques Ludwig Joseph, ki se direktè ULCC a, te renmèt youn gwo rapò bay Lajistis pou montre kijan vòlè yo ranje zafè yo de fason ke kès Leta a pèdi senk san milyon goud (500 000 000,00 Gdes). Rapò a pa bay nan ki epòk sa fèt egzakteman. Men jan nou wè l la, kantite lajan sa a ta gentan wete anpil mounn nan grangou.

Sa k pi rèd la se lè direktè ULCC a lage nan bay detay. Li bay non òganizasyon ak mounn ki reponsab tout dezas sa a e kijan yo ranje pou yo fè l. Swa yo monte pri sou sèvis osnon ekipman ke òganizasyon yo fè gouvènman an peye, lajan ki ka depase konbyen fwa lavalè sa bagay la vo a. Gen lòt ki fè konmès ak kat kredi Leta bay yo pou sèten anplwaye,

Epi se pa sèlman nan youn zòn nan peyi a yo fè gagòt. Ni se pa nan youn sèl branch nan gouvènman an. Rapò a kouvri youn bann kote nan Nò, nan Gonayiv, nan tribinal, nan mitan gouvènman santral la, nan *« Collectivités territoriales »* yo tou, kivedi tout gwo mesyedam yo ki anchaj pouvwa nenpòt kibò, pase pran tout majistra e menm ofisyèl andeyò yo, kivedi KAZĒK ak AZĒK.

Youn sistèm ki pouri jouk nan zo

Lè nou tande sa k nan rapò sa a, n oblije di sistèm nan pouri jouk nan mwèl, fòk sa chanje. Men kilès ki pral chanje l. Tout bagay fèt byen klè. Se bay Depatman Lajistis direktè jeneral ULCC a te renmèt rapò a. Okontrè, pandan li t ap bay konferans de près pou eksplike dezas ki fèt nan lajan Leta a, se pa an kachèt li te fè sa. Se devan Mèt Bernard Sainvil, ki se dwayen (pi gwo chèf) nan

Sekretè jeneral OEA Lwis Almagro félicite DJ antikoripsyon Hans Loudwik Jozèf pour travay li koimanse kont koripsyon.

Tribinal Premyè Enstans, sa ki pi enpòtan nan Pòtoprens lan.

Sa k pi bèl la sè ke youn reprezantan Òganizasyon Eta Ameriken (OEA) te la tou lè direktè a t ap fè rapò a. Okontrè OEA te bay direktè Hans Joseph bon kout men nan travay li, selon sa direktè a di. Kidonk, vòl òganize ki fèt sou do pèp Ayisyen an pran lari, sa klè tankou dlo kokoye. Epi se pa nenpòt mounn, layk dis layk dat, ki denonse vòl la, devan tout mounn. Se toutafè nòmal pou bagay yo fèt konsa, selon sa direktè a di: *« ULCC ap suiv sa gouvènman Repiblik la mande. Se pou tout bagay gouvènman an fèt nan transparans, byen klè ! »*

Anvan m fèmen chapit sa a, fòk m atire atansyon nou sou youn bagay byen enpòtan. Direktè ULCC a fè travay li jansadwa. Li renmèt rapò a bay Lajistis. Men kilès ki anchaj Lajistis ann Ayiti?

Ēske se pa youn ansyen jij yo te kenbe nan fè lajan anba tab ak trafikan dwòg, nan vil Aken, nan Sid peyi a? Ēske l pa t chanje non l apre li te pran youn tou prizon nan lane 1997? Ēske se pa ***Bertheaud*** Dorcé yo te rele l? Vwala kounnye a se ***Bertho*** Dorcé. Kivedi « chanje non, chanje metye? »

Ban m van pou m al Lagonnav! Kanmenm ak non li te chanje a, vòlè ofisyèl sa a te vin gen gwo kliyan, tankou mounn lafanmi ak zanmi prezidan « Bandi Legal » la, Michel/Michael Joseph Martelly. Se gwo patwon sa a menm ki te mande Premye Minis de fakto a pou mete ***Mèt Bertho*** Minis Lajistis nan mwa novanm lane pase a.

Atò, nou kwè vrèman youn chèf Lajistis ann Ayiti tankou ***Bertho*** pral kite yo pran okenn desizyon, tankou arete vòlè ofisyèl, fè yo pran youn kout prizon epi peye lajan amand kòmilfo? Antouka, lang Kreyòl la, ki byen elastik, gen youn pawòl pou sa : *« Vòlè yo met veye vòlè »,* osnon *« Chat yo met veye bè! »*

Men nan kisa nou vin tonbe ann Ayiti depi mesyedam « Tèt Kale » yo ap taye banda yo nan pouvwa a. Yo tout se menm. Pawòl la byen di, *« Lè tèt pwason an pouri, se tout kò a ki pouri ».* Pa gen anyen nou ka fè avè l. Se tout pwason an pou y al antere byen lwen, kote menm mouch pa p ka fè fèt.

***Kilès ki ta di gwo mesyedam biznis ann Ayiti yo ta rele anmwey tou ?**

Apre sa nou te li nan jedi, 25 out (dawou) nan *Le Nouvelliste* la, sou rapò ULCC a, ki te lonje dwèt sou sa k ap pase ak vòlè ofisyèl anndan gouvènman an, mwen pa t atann gwo bonm sa a ki te te pral pete nan men jounal la, Wi, nan landmen, vandredi 26 out (daou), men youn gwo deklarasyon ki parèt nan *Le Nouvelliste,* ki gen siyati 20 mounn anba l. Nan 20 an, gen non youn sèl fanm, Raina Forbin, ki se prezidan Asosyasyon Touris ann Ayiti epi ki se manadjè Avis, konpayi ki lwe machin nan.

Fòk mwen di nou se pa Madan Forbin ki di m pouki konpayi l ap travay. Se mwen k al chache epi m jwenn. Se konsa tou 19 lòt mesye ki siyen non yo anba atik la annit bay non yo, san yo pa di nan ki konpayi yo soti, osnon pouki biznis y ap travay. Men mwen bay non dam nan paske se te sèl li-menm antan ke fanm ki pa t fè bak sou deklarasyon yo met deyò a.

Kòm lis la ak tout deklarasyon an te deyò depi nan dat 23 out (dawou), m ap bay non yo epi nou men ki konn gwo non Ayiti yo, n ap rekonnèt ke se prèske youn bann gwo mounn ki pran pozisyon kare bare sou jan peyi ap depafini. Men yo :

René-Max Auguste, Edouard Beaussan, Pierre-Marie Boisson, Gérald Bouguignon, Stephan Coles, Eddy Deeb, Yonel Élyzée, Raina Forbin, Peter Frisch, Geoffrey Handal, Jean-Marc Lebrun, Harold Marzouka Jr. Laurent Saint Cyr, Jaïr Saint Louis, Mathieu Villedrouin, Jacques Villejoint, Ralph Edmond, Raymond Jaar, Georges Cassis, ak Marc Emile Echema.

Menm si m pa bay tout deklarasyon an, fò m di nou ke y ap pale kòm sitwayen konsyan, ki admèt ke nou tout gen fòt pa nou pou jan sitiyasyon peyi a ye a. Men l pa ka kontinye konsa.

Se poutèt sa ak premye gwoup yo pale a se *« òm e fam dafè peyi a »,* ki dwe pran responsablite yo jansadwa, nan peye taks, se pou tout biznis sispann fè gagòt ak koutay. Se pou mete de kote tout move jwèt. Se pou tout bagay fèt pou avansman tout sosyete a.

Epi sitwayen yo ki siyen deklarasyon an pase pran mounn yo ki nan gouvènman an, ki responsab pou sekirite tout mounn epi ki pa fè travay yo, ki pa itilize lajan taks ki rantre nan men yo pou fè travay yo ta dwe fè pou wete peyi

DJ ULCC Hans Jak Loudwig Joéèf resefwa konpliman secretè jeneral LOEA pour travay l ap fè contre koripsyon.

a nan twou li ye a.

Yo pase pran diferam gwoup nan sosyete a ki pa travay ansanm, sitou bann politisyen ki dèyè pwòp enterè yo, ki pa wè nesesite pèp la k ap sibi jan y ap sibi a.

Nou pa janm wè okenn gwoup, sitou pa biznismann ki toujou wè enterè pa yo avan tou, ki pale konsa anfavè pèp, ki lonje dwèt sou mounn ki nan menm kan ak yo. Se yo, an premye ki responsab. Epi yo pa pè lonje dwèt sou gouvènman an, ki kapab make yo malviv.

Nou bat youn gwo bravo pou gwoup sa a ki te pran responsablite l epi ki te bay tèt li non *« Regroupement Patronal Haïtien ».* Men n ap bat bravo tou pou kèk ofisyèl gwo òganizasyon ak biznis Ayiti yo ki te met youn kominike deyò nan dat 28 out (dawou) kote yo di, *« Les associations patronales soussignées saluent haut et fort la Note de Presse courageuse du 'Regroupement Patronal Haïtien'.* Epi yo di yo « dispoze pou yo sipòte tou sa òganizasyon an ap antreprann ».

Men sa k pi bèl la, sè ke ofisyèl sa yo ki se gwo otorite nan òganizasyon byen enpòtan k ap opere ann Ayiti, bay siyati yo ak non yo byen klè. Min yo : Jean-Philipe Boisson, Président Am-Cham Haïti; Wilhelm Lemke, Président ADIH; Jean-Philippe Baussan, Vice-Président CCIO; Lionel Pressoir, Secrétaire ATH.

Mwen pa kwè m bezwen di nou plis sou sitiyasyon k ap devlope ann Ayiti kounnye a kote se gwo sektè, mesyedam lajan yo, ki te konn kanpe ak gouvènman an, paske yo t ap fè kòb, k ap rele anmwey kounnye a, ki di sa pa ka kontinye ankò. Se sa k fè m di mwen pa konn jouk kibò sa pral bout.

***Sa byen kapab dènye kou ki pou touye koukou a ?**

Nan fen semèn pase a, se te gwo tèt chaje pou Ayiti, paske òganizasyon yo rele GAFI an franse epi « Financial Task Force on Money Laundering » k ap siveye jan lajan ap sikile nan peyi Karayib yo bay Ayiti youn dènye chans pou klarifye kesyon lajan k ap deplase sot Ayiti al lòt kote. Selon sa n aprann, sanble ke otorite etranje, k ap fè ankèt la, monte jouk nan lane 2015, pou konprann kijan, pou ki mounn lajan sa yo ye. Epi nan lane 2018, òganizasyon GAFI a te deja avèti Ayiti ke gen bagay ki merite klarifye.

Antouka, jan sa ap dewoule la a, Ayiti kapab pèdi fasilite pou l resevwa transfè lajan ki sot aletranje, osnon fè transfè voye aletranje. Kidonk, Ayiti pral izole nèt. Kanta pou mwen, mwen kwè ke anvan nou rive nan dènye bout sa a, pral gen rèl kay Makorèl! Pinga pèsonn di m pa t avèti yo. Mwen pa menm kwè ke pye kout ki toujou pran devan pral chape nan sitiyason sa a!

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
31 out 2022
raljo31@yahoo.com

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

were demonstrations in several cities, especially in Petit-Goave, in the Western department, where two were killed; in Jérémie, in the far Western tip of the southern Peninsula, known as the Grand'-Anse department. Usually a peaceful city, one person was killed in Jérémie. Also on Monday, Jacmel, in the Southeast, and Miragoane, in the Nippes department were totally inactive, with all stores and businesses closed. The same was registered in Port-au-Prince, the capital. The situation was such in the capital that messages reaching us stated that ***"This is the end for Ariel!"***

That's in reference to the hated de facto Prime Minister Ariel Henry, who, was installed in office in July of last year after the assassination of de facto President Jovenel Moïse. Dr. Henry, a neurosurgeon, hasn't gained the respect of most Haitians who consider him a puppet of the foreigners, who installed him in power, especially the Core Group of Western ambassadors in Port-au-Prince, fully supported by Washington and the UN Integrated Bureau in Haiti, which goes by BINUH, its French acronym.

Special situation in Cayes with new gangs dispatched by the Prime Minister?

But the situation in Cayes, the capital of the Southern department, deserves full attention. The inhabitants of Cayes, the third largest city in Haiti, have been angry with the officials of the central government in Port-au-Prince, who have left them isolated since June 1st, 2021. That's when gangs took over Martissant, a southern suburb of the capital. They dislodged some 19,000 people from their homes that have been taken away from them forcefully.

Also, the Greater South, embracing four of the 10 departments, as Haiti's mini states are called, has been cut off from vehicular traffic because Highway # 2 linking that region to Haiti's capital goes through Martissant.

The ire of the citizens of Cayes is better understood when it's reported that a group of 50 armed civilians, who are assumed to be gangs, arrived in the city during the weekend. It's said that they were dispatched there by the Prime Minister who didn't trust the regular police of the National Police (PNH) to handle the population of Cayes that has become very critical of the government.

The District Attorney in Cayes, Ronald Richemond, is at a loss on what to do with the presence of the new gangs that are not under his control. Yet, fearful of what would be the reaction of Port-au-Prince regarding what he might say about the new "invaders," Mr. Richemont has kept quiet.

Meanwhile, we've been contacted by residents of Cayes, who have asked that we make public to the world the precarious situation of their city, where the population is literally under the gun. How far will Ariel Henry, a neurosurgeon by profession, go with his repression to hold on power which he had assumed illegally? The latest actions in cities in several departments are indicative that he doesn't mind spilling blood.

Facing widespread opposition from unexpected sectors

The ULCC, the government agency against corruption in the administration, issued a statement in which it denounces nefarious actions by some government organizations and public personalities that have caused losses amounting to 500 million of gourdes. Nothing is said over what period. But based on the current exchange rate of 125 gourdes per one U.S. dollar, that would amount to $4 million.

In an article, August 25, in the Port-au-Prince daily *Le Nouvelliste,* Hans Jacques Ludwig Joseph, the director of the ULCC, asserts that the investigation conducted embraces units of local and central governments. Checking has been done on a wide range of personalities, in various parts of the land. Interestingly, the Organization of American States (OAS) provided technical help to help the ULCC in its work.

What role will corrupt Justice Minister Berto-Dorce play in the fight against corruption.

Hopefully, the findings on corruption, "turned over to Justice," as Mr. Hans Joseph said during a press conference, won't disappear totally. After all, the Minister of Justice, as a former judge who was jailed in a drug case going back to 1997, cannot be trusted in such a case. He can't even be trusted about his current name, ***Bertho*** Dorcé. For, after his jail stint, he got it changed from ***Berthaud*** Dorcé. Any judge who can change his name, thinking that a simple name change can atone for all of his sins, probably will be more lenient with those who stole from the state.

District Attorney in Les Cayes Ronald Richemond

Hans Jacques Ludwig Joseph deserves an award for doing what he says convinced him to act as he did: *"The ULCC,"* he stated, *"is following what the government of the Republic requires: All affairs of government must be done in transparency, under the light!"*

With such public servants operating in a revamped government, led by honest and patriotic citizens, Haiti would stand a chance to break with its most shameful recent past, and claim its origin of being the first modern nation to have defeated the slave masters, to become the beacon for all who yearned for freedom in the Western Hemisphere and elsewhere.

When a change of heart occurs, there's hope of a better future

It's unbelievable, but the Haitian business sector embraces the cause of the downtrodden? This past week was the ***"week of miracles"*** in Haiti. A group of 20 businesspeople, 19 men and one woman, signed a document entitled: *"Regroupement Patronal Haïtien"* (Regrouping of Haitian Employers, or Bosses). It was dated August 23 but appeared on August 26, in *Le Nouvelliste* and on the social networks. Not speaking for their official businesses and organizations, they signed their names without their affiliation. But almost all Haitians involved in commercial, industrial and such affairs recognize the names and quickly associate them with their businesses and families. (In the Creole column ***GRENN PWONMENNEN***, page 6, all the names appear, including the one woman, Raina Forbin, who is president of the Tourist Association of Haiti and also manager of Avis Rent-A-Car.)

At the outset of their text, they point their fingers at the Business Sector, from which they come. They say they're speaking *"to men and women involved in business"* who should *"assume their responsibilities, pay their taxes . . . and do business sanely." Above all, "dirty business should be set aside. Everything should be for the advancement of the society."*

Secondly, showing their priority, the writers address the government which has failed to provide security to the citizenry. The authorities have failed to accomplish what they should do with the taxes imposed on the citizens. An adroit denunciation of corruption which is the hallmark of the current leadership.

The statement is all inclusive, addressing all, especially the politicians who fail to work together to solve the problems of the society. Whatever one can say, it must be admitted that this is the first time that some businesspeople, usually considered heartless and unfriendly toward the downtrodden, have been quite outspoken in their assessment of the situation of the country, and have asked for urgent change.

There really is an awakening when some top business gurus break their silence and put out their own statement, signing with their positions in their entities. Haitians of all sectors know who these are: Jean-Philippe Boisson, President AmCham, Haiti; Wilhelm Lemke, President ADIH; Jean-Philippe Baussan, Vice-President CCIO; and Lionel Pressoir, Secretary of ATH.

It should be noted that these officials are at the top of the Haitian commercial and industrial sectors. AmCham is American Chamber of Commerce of Haiti; ADIH is the Association of Industries of Haiti; CCIO is Commerce and Industry of the West; and ATH is the Tourist Association of Haiti. Obvioulsy, these top organizations embrace the major businesses in the country. They fully endorse the position of the ***"Regrouping of Haitians Employers"*** in a statement which leaves no doubt about where they stand at this point. *"We, the undersigned of the Patron organizations,"* they begin, *"highly and strongly salute the courageous press statement of the 'Regrouping of Haitian Patrons'. . . We are ready to support whatever that organization will undertake."*

With unity in action becoming the watchword of those opposing a budding dictatorship in Haiti, there's reason to believe that victory is not too far off. *(For more about the new awakening, we recommend the Editorials in French and English, pages 10 and 11.)*

RAJ
31 August 2022
raljo31@yahoo.com

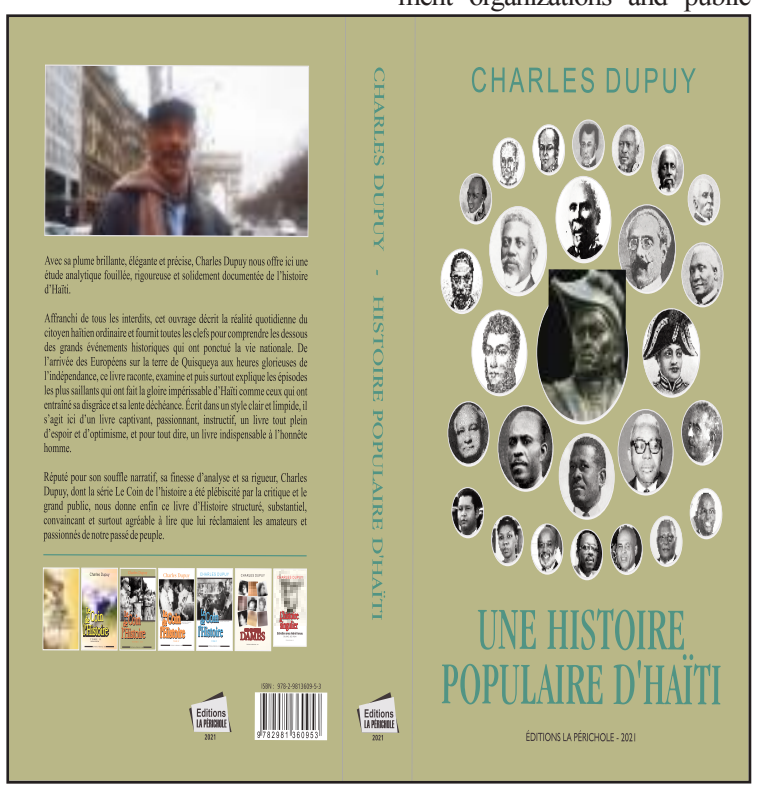

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 8

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Le leader russe Mikhaïl Gorbachev est mort

Le dernier leader du Bloc soviétique, Mikhail Gorbachev, qui avait mis fin à la guerre froide entre l'Orient et l'Occident, qui a duré de 1989 à 1992, est décédé hier, mardi, 30 août, à l'âge de 91 ans, après une longue maladie, a annoncé l'agence russe *Interfax News Agency.*

Il a fait carrière, au sein du Parti communiste russe jusqu'à devenir, en 1985, secrétaire général du Parti communiste, position qu'il occupa jusqu'en 1991, ayant changé son titre en celui de président, en 1990. En tout cas, il était l'homme le plus puissant du Bloc communiste, qui comprenait 15 républiques socialistes, entre 1956 et 1991.

C'est grâce à la politique libérale de Gorbachev que s'est produite la dissolution du Bloc soviétique. Il était partisan de « *perestroika* », un mouvement qui visait des réformes au sein du Parti communiste de l'Union soviétique, prônant aussi le « *glasnot* », c'est à dire plus de transparence dans la gouvernance.

Pourtant Gorbachev avait ses détracteurs, qui s'opposaient à sa politique d'ouverture. Ainsi, des militaires, alliés à des civils, y compris le vice-président Gennady Yanayev, avaient fomenté le fameux coup d'État du 18 août 1991, dit « *Putsch du mois d'août* ». Heureusement, Gorbachev a survécu à l'attentat, mais sa santé a eu raison de lui. Ainsi, le 25 décembre, soit quatre mois après le fâcheux événement, il s'est présenté à la télévision pour lire sa lettre de démission à la nation.

Et hier, il a dit ses adieux au monde entier. De partout, de la présidence de la Russie à la

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky

Fondation Reagan (de feu le président Ronald Reagan, un « *ancien ennemi devenu ami de Gorbachev* », venaient des expressions de sympathie venaient de tous les coins du monde.

***La Russie de Vladimir Poutine bien différente de celle de Mikhaïl Gorbachev**

Gorbachev ne verra pas la fin du conflit de 48 heures, maintenant dans son septième mois, que son successeur avait déclaré pour accaparer le territoire voisin, l'Ukraine. Certains se demandent si M. Poutine voudrait faire marche-arrière, au temps de l'Union soviétique, s'étendant sur toute la zone et dictant ses volontés à une quinzaine de pays que la Russie avait annexés.

En tout dernier lieu, hier, 30 août, le président Volodymyr Zelensky de l'Ukraine a annoncé que son pays a lancé une contre-offensive dans le sud du pays, où les Russes s'étaient installés depuis le début des hostilités. Et voilà que l'Ukraine, le plus faible des deux pays, donnant du fil à

Mikhaïl Gorbachev

retordre aux attaquants, qui croyaient pouvoir faire seulement deux ou trois bouchées de l'Ukraine. Aguerris par une telle victoire, ils continueraient leur campagne visant d'autres nations, anciennement intégré au Bloc soviétique.

***Des inspecteurs de l'ONU en Ukraine.** Une équipe d'inspecteurs de l'Organisation des Nations Unies est arrivée hier, 30

Vladimir Putin.

août, à Kyev, en route vers Zaporizhzhia, le complexe nucléaire au sud du pays qu'avaient accaparé les Russes. On craint qu'un désastre nucléaire ne set déclare dans la zone.

***Ukraine : Bonne nouvelle !** Le programme alimentaire mondial de l'ONU a annoncé, hier, que la première livraison de grains, sans doute du blé, a laissé l'Ukraine vers l'Afrique, depuis l'invasion de ce pays par les Russes, a accosté le port de Djibouti, au nord-est de l'Afrique.

***L'ex-président Trump pourrait se trouver sans avocat pour le défendre.**

Le journaliste investigateur de *ABC News*, Jonathan Katz, a annoncé, dimanche dernier, 28 août, que, ceux qui évoluent dans l'intimité de l'ex-président disent, presque tous les avocats le considèrent un cas qui relève de la psychanalyse, en sus d'être corrompu.

Entre-temps, le département de la Justice américaine avance à grands vers dans le traitement du dossier contre Donald Trump qui, pour la plupart, est déjà reconnu coupable dans l'affaire des documents déplacés de la Maison-Blanche, au moment de son déménagement, en janvier 2021. Et certains de dire que « *ce sera historique de voir un ex-président en prison !* »

Alors, on se demande quand viendra le moment de traduire des anciens chefs d'État haïtiens en justice, surtout quelqu'un qui se déclare « *Bandit légal* », et se comportant comme tel ?

Pierre Quiroule II
31 août 2022
raljo31@yahoo.com

LES GANGS ARMÉS NE DÉSARMENT PAS

Une patrouille de la PNHmise en déroute à Laboule 32

Ti-Makak entent montrer de quel bois il se chauffe...

Suite de la page 1

de l'autre, ils se donnent les moyens, en temps opportuns, de se mesurer aux forces de l'ordre. C'est le cas d'un affrontement survenu, la semaine dernière (vendredi), dans le fief de Ti-Makak, dont l'institution policière n'a pas voulu faire écho. Puisque les membres d'une patrouille, qui s'était portée à Laboule 32, afin de chasser le puissant chef de gang de Laboule 22 et ses hommes, a dû prendre leurs jambes à leur cou.

Selon des riverains, qui se sont déclarés « *scandalisés* » par cet incident, qui montre qu'ils sont toujours à la merci des bandits et ne peuvent miser sur les forces de l'ordre pour leur protection, non seulement les membres de la patrouille a pris la fuite, ils n'ont pas pu récupérer le véhicule à bord duquel ils étaient arrivés sur les liés, et qui a été éventuellement brûlé par les malfrats.

Dans la relation des faits présentée par des résidents de Laboule 32, la Police était appelée sur les lieux, vendredi dernier, suite à l'arrivée de plusieurs hommes lourdement armés, qui s'y étaient présentés. Craignant que cette arrivée ne se traduise en «*domicile permanent* » des bandits, inquiets, les riverains ont fait appel au secours auprès du commissariat.

Avant même que les policiers ne se mettent en position de combat, ils ont été pris pour cibles par les bandits, qui les ont accueillis avec des tirs de barrage, ayant obligé les policiers à faire demi-tour, une manœuvre qui s'était révélée un peu compliquée, car les membres de cette patrouille ont été forcés d'abandonner leur véhicule.

À en croire ces mêmes témoins, les bandits se sont emparés de l'auto qu'ils ont incendiée, donc privant ces policiers de moyens de regagner leur base.

Avec les bandits, dans la nature, les policiers ne se sont pas aventurés sur la route inverse pour retourner directement à la préfecture où ils sont cantonnés. On rapporte qu'ils ont pris refuge dans une maison de la zone, en vue d'obtenir des vêtements civils qu'ils ont troqués pour l'uniforme de Police, avant de quitter les lieux comme de simples citoyens.

Ti-Makak veut-il étendre son autorité à Laboule 32 ?

Comme on le sait, Ti-Makak et son gang ont élu domicile à Laboule 12, la route qui mène à des quartiers huppés, y compris au Village Toto Borlette, dans la région de Boutilliers, doté d'entreprises desservant les classes aisées, notamment des restaurants et au moins un night-club attirant une clientèle triée sur le volet. Des automobilistes, qui souhaitent contourner la Nationale numéro 2, par Martissant, afin d'éviter les bandits qui y règnent en maîtres, empruntent aussi cette voie. On se rappelle que l'ex-sénateur Yvon Buissereth, qui a été assassiné à Laboule 12, avec son chauffeur, avant que leurs cadavres ne fussent carbonisés, y passait pour se rendre dans le Sud, plus précisément aux Cayes, laissait-on entendre.

Sur ces entrefaites, on se demande si Ti-Makak ambitionne d'étendre son autorité à Laboule 32, un peu éloigné de son fief. Il semble que les résidents de ce quartier vivent dans l'anxiété, dans la perspective d'une telle éventualité. Après cette dernière mise en déroute de policiers par Ti-Makak et ses hommes, même en dehors des limites de son territoire, d'aucuns pensent que personne ne pourra l'empêcher d'élargir son territoire, s'il désire le faire.

Les gangs armés toujours maîtres du terrain

On s'était mis en tête que les opérations menées par la Police, dans la commune de Croix-des-Bouquets, contre le fief du gang « *400 Mawozo* » ayant pour « *chef suprême* » Lionel Joseph, surnommé Lanmò Sanjou; ou bien à Savien, dans l'Artibonite, et à Gros Morne (également dans l'Artibonite), qui s'étaient soldées par la mort d'au moins trois puissants chefs de gang, tués lors d'échanges de coups de feu, avec les forces de l'ordre, allaient tenir les bandits en respect. Mais la réalité est toute autre, des « *hommes non identifiés lourdement armés* », circulant dans des véhicules ou à bord de motocyclettes, continuent de semer la terreur sur la population; et de tuer des policiers.

En effet, le dernier membre de la PNH à succomber, sous les balles assassines de ces criminels, a rendu l'âme, dans la soirée du lundi, alors qu'il se trouvait au sous-commissariat de Savane Pistache (à Port—Prince). Selon une source policière, le policier Ramsès Pierre a rendu l'âme sur place, avant d'être conduit à l'hôpital.

En ce qui a trait à l'incident de Laboule 32, l'institution policière, qui ne rate jamais l'occasion de rapporter, sur ses comptes Tweet ou Facebook, les prouesses de ses brigades spécialisées faisant « *des malheurs* » contre les malfrats, se donne généralement la peine d'inciter une grande diffusion à de tels faits. Pourtant, plusieurs jours après cette victoire-éclair des hommes de Ti-Makak sur ces policiers, l'incident est tout bonnement relégué aux oubliettes, totalement oublié.

Il semble que la PNH ait délibérément décidé de taire cet événement, qui ne présente pas la Police sous un jour favorable à la population. Le fait de garder secret cet affrontement à sens unique risque de voir le public lui donner sa propre interprétation.

En tout cas, quand les opérations musclées menées contre les bandits sont soldées par des échecs cuisants des mal-

Suite en page 12

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 9

EGLISE DU NAZAREEN/NOUVELLE JERUSALEM

Vous invite a notre

Celebration de Fin d' Ete 2022

21 Aout, 2022 — 4 Septembre, 2022

Predicateurs:

Rev. Maxi Raphael

Rev. Othniel Pierre, Rev. Ricardo Isma

Theme:
L'amour de Dieu Pour son Peuple
Esaie 43 v1 ff
Voici je fais une chose nouvelle:
Un chemin dans le desert
Des fleuves dans la solitude.

Artiste Special :**Maestro Jean Rene Charles**

Lundi a Vendredi: 7 pm
Dimanche : 11 am
2431 Church ave, Brooklyn, NY 11226
btwn Bedford and Rogers (718) 469-9029,
FB, www.njcn.org

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 10

ÉDITORIAL

Définitivement, le jeu force à couper !

À force d'évoquer le caractère improductif, voire même criminel, à certains égards, du régime d'Ariel Henry, et de suggérer au peuple haïtien de l'éjecter de la primature, il est possible que certains nous prêtent une obsession d'inimitié à son égard. Si, en raison du silence de nombreux secteurs, surtout du monde des affaires, à l'égard de nos points de vue, nos suggestions donnaient l'impression de ne pas attirer l'adhésion de grand monde, la situation a radicalement changé, ces dernières semaines. Après les prises de position, individuelles et d'organisations sociopolitiques différentes, appelant à la démission du Premier ministre de facto, suivies, cette semaine, de la note de presse des hommes d'affaires représentés au sein du « Regroupement patronal haïtien », il semble que le jeu soit sur le point de forcer à couper. Et pour cause!

En effet, comme une pavée dans la mare, les positions véhiculées dans la déclaration de cette structure socioprofessionnelle, composée d'hommes d'affaires et d'industrialistes les plus représentatifs de ces secteurs, dont le document, créé le 23 août et publié trois jours plus tard, a eu l'effet d'une bombe sur le pays. Venues de telles personnalités, ces prises de position traduisent l'extrême gravité de la situation, et l'urgence d'y apporter une solution définitive immédiate et permanente.

Le premier paragraphe du document ne laisse aucun doute, quant à l' intention et à l'engagement de ses auteurs pour le changement qu'impose la trop longue et profonde crise dans laquelle se débat Haïti : « *Les soussignés, tous membres du secteur patronal haïtien, dûment préoccupés par la détérioration sans précédent de la situation socio-économique et des conditions de vie de l'immense majorité de nos concitoyens, sommes interpellés par notre devoir patriotique de rappeler aux protagonistes économiques et politiques de notre pays leurs impérieuses obligations de privilégier l'intérêt national et de mettre fin à leurs tergiversations* ».

Le message du Regroupement patronal haïtien s'adresse, en tout premier lieu, à deux catégories distinctes : « *les femmes et hommes d'affaires de notre pays* », d'une part; et « *aux gouvernants*», À ceux-là, il appelle « *(...) au respect scrupuleux de leurs responsabilités fiscales et légales, de l'observance de saines pratiques commerciales, de transparence et de concurrence loyale et à l'abandon de comportements malsains, préjudiciables à la collectivité* ».

Les signataires écrivent : « *Nous devons tous être conscients que la faillite actuelle est collective et que le redressement passe par un engagement de tous. Notre premier appel en ce sens sera vers les femmes et hommes d'affaires de notre pays relatif au respect scrupuleux de leurs responsabilités fiscales et légales, de l'observance de saines pratiques commerciales, de transparence et de concurrence loyale et à l'abandon de comportements malsains, préjudiciables à la collectivité* ». À ces derniers, le Regroupement patronal haïtien rappelle : « *il est vital et urgent que les autorités fiscales s'acquittent, de façon célère et efficace, de leur responsabilité de collecte des droits de douane et impôts et du devoir de faire respecter les lois et règlements établis. La mobilisation significative de ressources financières, qui devrait normalement en découler, se fera en bonne part au profit de la Police nationale d'Haïti (PNH*) ».

Ces hommes d'affaires estiment qu'il est opportun de lancer un « *troisième appel patriotique et pressant* » : «*(...) afin de se transcender en consentant chacun et chacune les sacrifices qui s'imposent pour se mettre d'accord sur une solution équitable et transparente à l'impasse politique actuelle* ».

Invitant les acteurs politiques, présentement en face, à renoncer à la stratégie de diversion à laquelle ils s'accrochent, les signataires du document continuent : « *Aucune des parties en conflit n'a la légalité ni la légitimité requise pour faire prévaloir sa thèse. Le pays ne peut plus être pris en otage par des intérêts politiques partisans. Il incombe donc à la classe politique de trouver un consensus autour de deux thèmes fondamentaux.* ».

Voici donc la feuille de route ponctuelle, en deux points, que le Regroupement patronal haïtien propose aux dirigeants haïtiens : « *1) la lutte contre la terreur que sèment les bandes armées et le rétablissement de la sécurité des vies et des biens dans le pays.*

« *2) le retour à l'ordre constitutionnel suite à la mise en place de structures garantissant un processus électoral crédible et acceptable pour tous les partis dont la condition sine qua non est un terrain nivelé afin que tous les candidats aux postes électifs à tous les niveaux aient les mêmes chances. Dans cette optique, les soussignés estiment nécessaire qu'une réflexion sincère et objective sur les règles du jeu politique soit incluse au menu de cette transition, incluant l'opportunité de revoir en profondeur certaines dispositions de notre loi-mère* ».

L'intervention du Regroupement patronal haïtien survient au moment où les revendications du peuple fusent de toutes parts, au point de présenter Ariel Henry comme un étudiant qui a échoué dans tous les sujets, un technicien «*réputé pour ses compétences universelles* », mais qui n'arrive pourtant à démontrer ses aptitudes dans aucun domaine. Voilà la nullité consommée ! Mais l'échec de l'équipe Henry, au pouvoir, va encore au-delà des préoccupations contenues dans le communiqué dont les signataires s'appellent : René-Max Auguste, Édouard Bausssan, Pierre-Marie Boisson, Gérald Bourguignon, Stephan Coles, Eddy Deeb, Yonel Élizée, Raina Forbin, Peter Frisch, Geoffrey Handal, Jean-Marc Lebrun, Harold Marzouka jr, Patrick Moussignac, Laurent Saint-Cyr, Jair Saint-Louis, Mathieu Villedrouin, Jacques Villejoint, Ralph Edmond, Raymond Jaar, Georges Cassis et Marc Émile Echema.

Aujourd'hui, le temps est venu pour les hommes et femmes au pouvoir, qui affichent toujours une indifférence crasse, à l'égard des revendications du peuple et les appels à rectifier le tir lancés par différentes personnalités et organisations, au fil des dernières semaines, de changer leur fusil d'épaule. Ils ont pour obligation de bien tenir compte de l'appui inconditionnel que reçoit le message du Regroupement patronal haïtien auprès de quatre importantes organisations patronales ainsi identifiées.

Jean-Philippe Boisson, président de la Chambre haïtiano-américaine de commerce (Am-Cham), Wilhelm Lemke, président de l'Association des industriels haïtiens (ADIH), Jean-Philippe Baussan, vice-président de commerce et d'industrie de l'Ouest (CCIO), et Lionel Pressoir, secrétaire de l'Association touristique haïtienne (ATH), se rallient à la note de presse émise par le Regroupement patronal haïtien.

Introduisant cette note d'appui, ces derniers signataires déclarent saluer «*haut et fort la note de presse courageuse du Groupement patronal haïtien en date du 23 août 2022 qui, de manière succincte, pose le problème national à sa plus simple expression en exprimant la nécessité d'un ' dépassement de soi ' de secteurs-clés au profit du bien-être collectif de la société* ».

Plus loin, dans le même document, se lit ceci : « *Nous appuyons cet appel patriotique aux femmes et hommes d'affaires à assumer leurs responsabilités fiscales, comme point de départ vers une société moderne équitable où l'État est en mesure de subvenir aux besoins et aspirations légitimes de la population* ».

Cette organisation dit appuyer «*également cet appel patriotique aux gouvernants appelés eux aussi à un dépassement de soi inédit, ceci au profit d'une gestion saine, efficace et transparente de l'État à l'écoute des besoins de tous* ».

Si, dans leurs interventions, ces deux groupes de gens d'affaires se sont arrêtés de demander la démission du Premier ministre de facto, ils semblent ne pas estimer nécessaire de se prononcer en ce sens. Car, déjà, la quasi-totalité du peuple haïtien demande, à cor et à cri, que le Dr Henry quitte la primature. En ce sens, les revendications sont nombreuses, puisque l'incapacité de l'équipe au pouvoir se manifeste avec éloquence dans tous les domaines.

En effet, l'insécurité provoquée par les gangs armés battant son plein, à la capitale et en province, se présente sous des formes diverses, dont les plus usitées sont le kidnapping et les assassinats, ces derniers, en série, ces jours-ci, et dont les corps des victimes sont calcinés, après leur exécution. Les derniers de ces crimes odieux remontent seulement à moins d'une semaine, mobilisant l'opinion nationale contre le maintien d'Ariel Henry à la primature. Celui-ci et son équipe sont jugés totalement incapables de mettre les criminels au pas, de rétablir la paix, la sérénité et la protection des vies et des biens. À cet égard, le pays tout entier demande que soit installée une nouvelle équipe pour faire le travail qui dépasse les compétences des dirigeants actuels.

Dans la mesure où la crise d'essence influence négativement la vie des automobilistes, celle des usagers du transport en commun, ou des camionneurs, mais d'une manière générale des chauffeurs de taxis-motos, ainsi que des autres consommateurs de produits pétroliers, voilà des millions de mécontents qui insistent pour que M. Henry et son équipe vident les lieux, à la primature.

Ajoutée à toutes ces revendications l'inflation atteignant des niveaux inédits (dépassant les 25 %) affectant toutes les couches de la population, c'est la rébellion qui frappe à nos portes. Par contre, le neurochirurgien a la tête enfouie dans le sable, au moment où gronde le mécontentement général et que les manifestants descendent dans la rue, animés du désir d'y rester jusqu'à la libération de la primature.

Ariel Henry, installé illégalement à la primature, grâce à l'intervention d'entités étrangères (CORE Groupe et BINUH obéissant aux ordres de Washington), l'argument établissant son inamovibilité, « *jusqu'à l'expiration de son mandat* » ne tient pas. Son cas relève de la volonté du peuple cherchant à se défaire d'un chef exécutif qui s'est révélé incompétent à tous les égards. Dans de telles conditions, ceux qui s'acharnent à le maintenir en poste se révèlent, quoiqu'ils disent, des ennemis du peuple haïtien. Nous voici donc parvenus au moment où, le jeu force à couper !

HAITI OBSERVATEUR

Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

HAITI
CANADA
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
ETAT-UNIS
AFRIQUE ET ASIE
CARAIBE ET AMERIQUE LATINE
EUROPE

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville
State/Etat
Zip Code/Code Postal
Country/Pays

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 11

EDITORIAL

Unquestionably, the situation must be changed, forcibly so!

By dint of evoking the unproductive, even criminal, character of Ariel Henry's regime, and suggesting to the Haitian people that he be ejected from the Prime Minister's Office, it's possible that some people may consider us too obsessive in our enmity towards him. Since many other sectors, especially in the business world kept silent regarding our views, it's been suggested that not too many supported our demand. All of a sudden, in recent weeks, the situation has changed radically. Things started moving when some individuals and different socio-political organizations began calling for the resignation of the de facto Prime Minister. But the game has changed totally, and for good reason, following a press statement issued by a group of businessmen calling themselves the "Haitian Employers Group."

Indeed, the declaration of this very representative socio-professional group of businessmen and industrialists has caused quite a stir. Carrying the date of August 23, it was released three days later, giving the impression that the writers were discussing it with others before going public. Well, that declaration has the effect of a bomb on the country. Such a statement issued by such personalities reflects the seriousness of the situation, requiring that an urgent and permanent solution be found. Immediately!

The first paragraph of the document leaves no doubt as to the intention and commitment of the authors regarding the change required to face the deep crisis sapping the strength of the country for too long. Read on: *"The undersigned, all members of the Haitian business sector, duly concerned by the unprecedented deterioration of the socio-economic situation and living conditions of the vast majority of our fellow citizens, are challenged by our patriotic duty to remind the economic and political protagonists of our country of their imperative obligations to prioritize the national interest and to put an end to their procrastination."*

The message of the Haitian Employers' Group is addressed, first of all, to two distinct categories: On one hand, to *"the businessmen and women of our country"* and *"to the Government."* To the first category, of which the authors belong, there's this entreaty:

"We must all be aware that the current bankruptcy is collective and that the recovery requires a commitment from all. Our first call in this sense will be to the businesspersons, including women of our country regarding the scrupulous respect of their fiscal and legal responsibilities, the observance of sound business practices, transparency and fair competition and the abandonment of unhealthy behaviors, harmful to the community."

To the Government, the Haitian Employers' Group states: *"It is vital and urgent that the tax authorities fulfill, in a timely and effective manner, their responsibility, to collect customs duties and taxes, and the duty to enforce established laws and regulations. The significant mobilization of financial resources, a large amount of which should benefit the Haitian National Police (PNH)."*

Appropriately, the "Haitian Employers Group" launches the following which is dubbed *"Third patriotic and urgent appeal":* Here: *"They should transcend themselves by consenting, each and every one, the sacrifices that are necessary to agree on a fair and transparent solution to the current political impasse"*.

Turning to the political actors, currently in the forefront, the authors ask that they give up the strategy of diversion to which they cling. Here in their own words: *"None of the parties in conflict has the legality nor the legitimacy required to make its thesis prevail. Partisan political interests can no longer hold the country hostage. It is, therefore. incumbent upon the political class to find a consensus around two fundamental themes"*.

A roadmap in two points is proposed by the Haitian Employers' Group to the Haitian leaders:

"1) The fight against the widespread terror of the armed gangs and restoration of security to life and property.

"2) The return to constitutional order, following the establishment of structures guaranteeing a credible and acceptable electoral process for all parties, the sine qua non of which is a level playing field so that all candidates for elective positions at all levels have the same chances. In this perspective, the undersigned consider it necessary that a sincere and objective reflection on the rules of the political game be included in the menu of this transition, including the opportunity to review in depth certain provisions of our mother law."

The intervention of the Haitian Employers' Group comes at a time when the people, from all sides, are making their demands heard. Generally, Ariel Henry comes off as a student who has failed in all the subjects. He's a technician "renowned for his universal skills", but who fails to demonstrate his abilities in any field. This is consummate failure!

But the failure of the ruling Henry team goes beyond the concerns contained in the statement of the signers, the name of whom are: René-Max Auguste, Édouard Bausssan, Pierre-Marie Boisson, Gérald Bourguignon, Stephan Coles, Eddy Deeb, Yonel Élizée, Raina Forbin, Peter Frisch, Geoffrey Handal, Jean-Marc Lebrun, Harold Marzouka, Jr., Patrick Moussignac, Laurent Saint-Cyr, Jair Saint- Louis, Mathieu Villedrouin, Jacques Villejoint, Ralph Edmond, Raymond Jaar, Georges Cassis and Marc Emile Echema.

Now, the time has come for the men and women in power to change their tune. They can't continue in being totally indifferent to the demands of the people who call for a radical change, as shown by various personalities and organizations over the past few weeks. They have to take into account the unconditional support that the message of the Haitian Employers' Group has received from four important employers' associations.

Jean-Philippe Boisson, President of the Haitian-American Chamber of Commerce (Am-Cham), Wilhelm Lemke, President of the Association of Haitian Industrialists (ADIH), Jean-Philippe Baussan, Vice President of Commerce and Industry of the West (CCIO), and Lionel Pressoir, Secretary of the Haitian Tourist Association (ATH). In a press release, they have rallied around the position expressed by the Haitian Employers Group.

Introducing their note of support, these signatories declare to salute "loudly and clearly the courageous press note of the Haitian Employers' Group dated August 23, 2022 which, in a succinct manner, poses the national problem to its simplest expression by expressing the need for key sectors to *'surpass themselves'* for the benefit of the collective well-being of the society".

Further on, in the same document, we read: *"We support this patriotic call to the businessmen and businesswomen to assume their fiscal responsibilities, as a starting point towards a modern equitable society where the State is able to provide for the needs and legitimate aspirations of the population"*.

If, in their interventions, these two groups of business people have not asked specifically for the resignation of the de facto Prime Minister. They don't consider it necessary on their part to do so, because from almost all sectors of Haitian society, the people are crying out for Dr. Henry to vacate the Prime Minister's office. The incapacity of the ruling team has been eloquently demonstrated in all areas. It's time to clear out.

Indeed, the insecurity caused by the armed gangs in the capital and in the provinces is presented in various forms, the most common of which are kidnappings and assassinations, with a series of the latter in the past few days. Now the bandits don't stop at killing the victims, but their bodies are also burned. The last of these heinous crimes only goes back to less than a week ago, causing a national mobilization of opinion against Ariel Henry's stay as Prime Minister. Together with his team, he's been incapable of bringing the criminals to heel. Therefore, they cannot restore peace and serenity to the land and are unable to protect lives and property. In this regard, the entire country is calling for the installation of a new team to do the work that is beyond the competence of the current leadership.

Insofar as the gasoline crisis negatively affects the lives of motorists, users of public transportation, or truckers, also taxi-motorcycle drivers, as well as other consumers of petroleum products, here are millions of discontented people insisting that Mr. Henry and his team should empty the premises of the Prime Minister.

Added to all these claims, inflation has reached unprecedented levels (exceeding 25%,) thus affecting all segments of the population. Now, its' general rebellion knocking at all doors. The neurosurgeon has his head buried in the sand, as generalized discontent rumbles and the demonstrators take to the streets, swearing not to stop until the Prime Minister's office is liberated.

Since Ariel Henry was illegally installed as Prime Minister, thanks to the intervention of foreign entities, such as the CORE Group of Western diplomats and the Integrated Office of the United Nations in Haiti (French acronym BINUH), obeying orders from Washington, the argument that he can't be removed "until the expiration of his term" does not hold. His case is a matter of the will of the people seeking to get rid of a chief executive who has proven to be incompetent in every respect. In such conditions, those who are determined to keep him in office are enemies of the Haitian people, no matter what they say. Therefore, we've reached a situation which requires for an urgent decision! He must go!

HAITI OBSERVATEUR

Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél. (718)
812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

HAITI
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
EUROPE

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 12

Détour linguistique aux sources du créole haïtien

Suite de la page 4

ué à partir de quelque chose. Mais de quoi ?

Résoudre le puzzle

Au cours de mes voyages de travail ou de vacances dans les Caraïbes, j'ai noué d'autres liens culturels. En Jamaïque et en Guyane (vocabulaire, symboles). A Trinidad, un chauffeur de taxi dans la cinquantaine m'a surprise. Il avait des cousins éloignés qui parlaient le kreyòl, mais typique de sa génération, il n'avait pas envie de mieux le connaître. Par exemple, il ne pouvait pas comprendre pourquoi la salutation lreyòl demande à quelqu'un comment il sentait («*koman ou senti* »). J'ai expliqué que bien que « *senti* » signifie « *odeur* » cela signifie aussi «*sentiment* ». La salutation se traduit donc davantage par « *comment allez-vous (vous sentez-vous) ?* »

Lors de la célébration haïtienne de la Journée Mondiale du Sida (JMS) vers 2009, l'invité d'honneur, originaire d'un pays anglophone des Caraïbes, a prononcé un discours, où certains mots français ont été remplacés par des mots anglais, dans un kreyòl qui a fait rire les Haïtiens. Pour les Haïtiens, ce n'était pas du kreyòl. Ils avaient pourtant compris l'essentiel du message. Comment était l'ambiance? Tout en souriant, l'invité d'honneur fit remarquer que les Caribéens parlant kreyòl arrivaient généralement à se comprendre les uns les autres, même s'ils avaient adopté des noms différents pour les choses.

La première étincelle pour démêler le Kreyòl venait de jaillir pour moi. L'événement JMS m'a permis de voir le kreyòl à travers le spectre de "l'Anglais Pidgin" parlé dans toute l'Afrique de l'Ouest anglophone. « *L'anglais Pidgin* » a été considéré comme une langue de « *non scolarisés* ». Il était autrefois considéré comme un anglais « *pauvre* » ou «*décimé* ». Il y a une plus grande appréciation du « *Pidgin* », et moins de référence à « *l'anglais Pidgin* ». Si, comme l'a fait remarquer l'invité d'honneur de la JMS, le kreyòl s'est exporté de manière compréhensible vers d'autres îles aux histoires coloniales différentes, cela a ouvert l'idée que le Pidgin a une racine linguistique commune, avec des changements basés sur la langue coloniale prédominante. Cela a ensuite conduit de manière crédible à la conclusion que le Pidgin n'est pas un anglais mal appris, mais une langue transférable utilisant l'anglais comme vecteur de communication. Tester cette théorie a noirci davantage l'horizon.

J'ai un bon ami haïtien qui écrit sur la culture haïtienne et la culture africaine. J'ai trouvé le matériel fascinant car je suis devenue consultante sur les traditions africaines - en particulier Gã - que je pouvais identifier dans la culture haïtienne. Je dois ajouter ici que la culture haïtienne du vaudou est traçable jusqu'au Bénin, qui est "voisine" de la culture Gã-Adanme. Mon ami écrivain me demandait parfois de traduire certains de ses écrits du Kreyòl au Gã. C'était toute une bataille, mais j'ai commencé à remarquer que les petites phrases se transposaient facilement. Et ce fut là un moment d'apprentissage : en kreyòl, l'article définitif d'un objet suit généralement l'objet. Et c'est exactement ainsi que se parle le Gã ! Ding ! Ding ! Ding ! Ma recherche pour relier le kreyòl à une langue coloniale aux racines latines s'est maintenant déplacée vers le groupe linguistique Kwa d'Afrique de l'Ouest, qui comprend le Gã.

English Kreyòl Gã

The vehicle Machin lan Tsɔne l

Give me the book Ban mwen liv la Ha mi wolo l

The food is not good
Manje a pa bon Niyenii l

ehii

Her school lekol li eskul l

My name is… / I am called *
mwen rele.. (I call) atseɔ mi [One calls me / on m'appelle]**

I love you Mwen renmen w Mi sumɔɔ bo

"Listen" (Let me tell you)
Kite'm di'w Hã ma k bo

* dans le kreyòl haïtien, la structure grammaticale semble suivre l'anglais, mais elle suit plutôt sa racine africaine. Par exemple, "Je l'appelle" est "mwen rele li" qui suit le même format en pidgin, avec une structure similaire en Gã.

** "a" en Gã se comporte comme "on" en français - un pronom neutre à la troisième personne singulier

Exemples de phrases

Pidgin English French
Kreyòl Gã / Twi**

I dey here I'm here Je suis là mwen isit (la) Mi y□ bi□ (n□□)

I dey come I'm on my way J'arrive m'ap vini Mii ba

I dey go come I'll be back j'arrive m'ale vini Mii ya ma ba

I dey call am I'm calling him/her Je l'appel
Mwen rele li Mii ts l

I go come I will come J'arriverai m'tap vini
Ma ba

'e-self him/her (self) lui/elle (meme) li menm lndients

Wetin dey der What is that C'est quoi là Ki sa ki genyen Mni (nii) yɔɔ dzm

Wetin di mata What's the matter? Ça va? (Ki) sa w genyen Mni o na / Mni feɔ bo

Where you dey? Where are you? Où êtes-vous? Kote w ye Ngb o yɔɔ

How you dey How are you? Comment ça va Koman ou ye? Te oyɔɔ tẽẽ

Walk good (patois jamaique)
Nantie yie **

Ces observations m'ont également aidé à apprécier la façon dont les Afro-Américains parlent « *anglais* ». En réalité, ils parlent Créole ou Pidgin, une langue africaine standardisée basée principalement sur la structure linguistique Kwa[1], utilisant des mots anglais comme connecteurs. Par exemple, « *où es-tu* ? » peut s'intégrer directement dans le créole haïtien – Kote ou ye ? – ou Gã – "ngb o yɔɔ?".

Conclusion

Le kreyòl haïtien a sa propre identité en tant que langue. Il est en grande partie basé sur la structure grammaticale ouest-africaine et utilise des mots français comme vecteurs de communication. Le Kreyòl, Créole ou Patois s'est développé en utilisant des mots français dans les colonies françaises, et des mots anglais dans les colonies anglaises. Le kreyòl, comme le Pidgin, n'est pas une façon inculte de parler français ou anglais. Il s'agit plutôt d'un pont de communication pour des groupes linguistiques similaires (principalement Niger-Congo). De ce point de vue, c'est comme pour le swahili qui utilise la grammaire bantoue comme base[2] et des noms arabes ou des noms d'autres langues étrangères comme vecteurs, pour communiquer avec ces étrangers.

*** Kate Ababio Spring**, New York
24 août 2022

L'auteur tient à remercier le professeur Akosua Adomako Ampofo[3], M. Nii Allotey Odunton[4], M. Alex Cherenfant[5] et M. William Savary[6].

Elle a travaillé pendant 30 ans avec les Nations Unies et a vécu ou travaillé dans 11 pays (Ghana, Haïti, Jamaïque, Kenya, Laos, Panama, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, États-Unis). Elle a également effectué des missions de conseil à court terme en eSwatini, au Malawi, au Lesotho, en République d'Afrique du Sud, au Soudan du Sud et en Zambie, avec des missions officielles dans plusieurs pays des Caraïbes. Elle a vécu et travaillé en Haïti de 2007 à 2013 en tant que conseillère technique et a aidé le ministère de la Santé publique à suivre les progrès nationaux dans la lutte contre le VIH et le sida.

BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES

Kachru, B. B. 1986. The Alchemy of English: The Spread, Function and Models of Non-Native Englishes. Oxford: Pergamon Press. [Google Scholar reference]

Victoria M. Time and Daniel K. Pryce, "A Sociological Perspective on Pidgin's Viability and Usefulness for Development in West Africa," Contemporary Journal of African Studies Vol.8 No.2 (2021), pp. 1-12

Kane, Alistair, "The Origins Of Pidgin English," (omniglot.com). https://omniglot.com/language/articles/originsofpidgin.htm Accessed online 24 August 2022

---

[1] Le groupe linguistique Kwa (Niger-Congo) comprend l'Akan, le Fon, le Ga-Adanme, le Mandé, le Pulaar, le Haoussa, le Yoruba. etc de la région Niger-Congo de l'Afrique de l'Ouest.

[2] Notez par exemple que le swahili a 18 classes de noms, contre 3 en arabe.

[3] Professeur, Institute of African Studies, University of Ghana, Legon;

[4] Ancien Secrétaire-Général, Autorité Internationale des Fonds Marins

[5] Ingénieur-Conseil, Haiti.

[6] Economist, Fondateur de Haitian Stock Exchange.

Une patrouille de la PNHmise en déroute à Laboule 32

Suite de la page 8

adressés aux policiers. Mais les représailles, dont les victimes innocentes sont l'objet de la part des gangs, enlève le sommeil aux familles.

Depuis qu'a été initiée l'offensive contre le gang *400 Mawozo* ayant fait au moins trois morts, dans les rangs de ces bandits, le chef a changé de stratégie, mais n'a pas mis bas les armes, ni changé de profession. Au contraire, Lanmò Sanjou a déménagé et déclenché des représailles par «*gangs interposées* ».

En effet, l'assassinat de l'ex-sénateur Yvon Buissereth, et dont le corps et celui de son chauffeur ont été brûlés, à Laboule 12, il y a quatre semaines, a eu lieu après que des policiers eurent abattu Kolèg, ainsi connu, bras droit de Lanmò Sanjou.

L'assassinat de Josette Desenclos (née Fils) et de ses deux filles, Sarajdhe et Sherwood Sondjie Desenclos, en sus d'un pasteur et d'au moins quatre autres personnes, dont les cadavres ont été également brûlés, a été curieusement suivi de la mort du chef de gang Goliath, qui évoluait à Savien, dans l'Artibonite. Dans l'espace de quelques minutes, seulement, Me Simpson Desenclos est rendu veuf et privé de ses deux filles, toutes les trois mises à mort par des criminels faisant la loi en Haïti.

À la lumière de tous ces faits, il est encore trop tôt pour que les familles baissent la garde s'imaginant que la Police est là pour mettre les malfrats en fuite. Quand bien même les brigades spécialisées de la PNH seraient en mesure de réaliser des victoires contre les criminels, de tels événements devraient porter la population à se montrer plus vigilants, car ne sachant ni quand les malfrats déclencheraient la représaille, ni où, et qui sera la prochaine victime. Et encore moins, lequel des gangs opérant main dans la main avec Lionel Joseph (Lanmò Sanjou) sera chargé de prendre la revanche des bandits sur la Police, chanque personne trouvée, au hasard, sur la voie publique, ou même en sa résidence privée, étant considérée comme une «*proie rêvée* » par ces criminels.

L.J.

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 13

Lettre à quelques compatriotes

St-Hubert, Québec, Canada
Le 18 août 2022
Chers compatriotes,

Cette lettre s'adresse à un nombre limité d'individus qui ont en commun d'être Haïtiens et d'être malheureux de la situation actuelle de notre pays. Plusieurs d'entre eux sont des parents ou des amis, mais ce n'est pas à ce titre que je leur écris. D'autres sont pour moi des étrangers, mais pas des inconnus, puisqu'ils sont déjà inscrits dans le registre des vrais patriotes. Certains ont déjà eu des responsabilités au niveau national; d'autres ont servi le pays avec compétence, dévouement et sérieux, tant dans l'administration publique que dans des activités privées. Plusieurs cependant ont fait l'expérience de la surdité du pays, qui a été indifférent à leur disponibilité et à leurs offres de service. Ils sont, malgré tout, disposés à contribuer par leurs idées et leurs démarches de toutes sortes à transformer l'Haïti d'aujourd'hui en un vrai pays dont les habitants se reconnaîtront entre eux comme des êtres humains affranchis du désespoir causé par la non satisfaction des besoins primaires. Je m'adresse aussi, en toute confiance, aux patriotes qui ont, pendant des années, offert leur temps et leurs énergies au pays à travers les structures, encore vivantes dans mes souvenirs, du MDN, du MIDH, du MNP-28, du PANPRA, du PDCH et du RDNP. J'en ai côtoyé plusieurs, discuté avec certains et collaboré, ponctuellement ou de manière organisationnelle, avec la plupart, sans sectarisme et sans me poser d'autres questions que celles concernant leur attachement au pays. Les principaux animateurs de ces organisations ont certainement été les meilleurs hommes politiques de l'après 1986. J'ai gardé les meilleurs souvenirs de ceux qui sont décédés et l'espoir de collaborer de nouveau avec les survivants.

Henri Piquion.

Mon expérience de toute une vie d'échanges, de discussions et de débats m'a laissé convaincu qu'il y a, dans tout le pays et dans sa diaspora, quoi qu'on dise, des hommes et des femmes de toutes les origines sociales, économiques et culturelles, disposés et capables, intellectuellement, techniquement et par leur honnêteté et leur sérieux, à sortir notre pays du trou où l'ont enfoui les antipatriotes et leurs alliés de tous bords. Je dois ajouter que plusieurs de ceux qui recevront cette lettre, et à qui j'ai d'abord pensé en la rédigeant, sont des jeunes qui se demandent, générations après générations, comme je me le demandais quand j'avais leur âge, si ceux qui les ont précédés dans la vie ont des propositions à leur faire pour alimenter leur foi en un avenir d'Haïti, et justifier leurs efforts et leurs sacrifices. S'ils sont nos enfants, aujourd'hui, ils seront nos juges demain.

Je vous adresse donc cette lettre pour vous proposer de nous réunir afin de fonder ensemble, étapes après étapes, un mouvement politique sous le nom de **MOUVEMENT NATIONAL DE LA SOLIDARITÉ**.

Le 28 juillet 2021 je publiais le texte **« POUR UN MOUVEMENT NATIONAL DE LA SOLIDARITÉ » (MNS)** que je terminais ainsi « … *À ceux qui …ne conçoivent pas qu'on puisse refuser après 217 ans d'errance, de divisions, de turbulences et d'occupations qui se succèdent sous toutes sortes de noms, d'être solidaires du pays, je lance publiquement l'invitation suivante : Fondons un mouvement de réflexions, d'animation-formation et d'actions politiques sous le nom de* ***MOUVEMENT NATIONAL DE LA SOLIDARITÉ*** *dans le but d'orienter notre pays vers un destin différent de celui auquel la conjoncture semble le destiner.* ».

J'ai reçu quelques réponses intéressantes de gens qui me disaient être prêts à participer à la fondation d'un tel mouvement. D'autres m'ont félicité pour ce qu'ils appellent mon *style* : « *J'aime comme vous écrivez* ». J'ai essayé de leur répondre que je n'écris pas pour écri re *com me* j'écris mais pour écrire *ce* que j'écris. Il y a même un journaliste haïtien, basé aux États-Unis, qui m'a interviewé pour savoir si j'étais candidat à la présidence. Fort heureusement la pandémie étant venue mettre fin à ces commentaires délirants, il n'a plus été publiquement question du MNS. En privé, cependant, des connaissances et des amis m'encourageaient à relancer l'invitation. Ils étaient convaincus, comme je le suis moi-même, que la population en général attend qu'une vision du pays lui soit clairement proposée par des gens crédibles et courageux, avant qu'elle ne se lève pour affronter directement les criminels de droit commun, victimes inconscientes de leur criminalité et les criminels politiques, générateurs et bénéficiaires de l'insécurité, animateurs traditionnels du système politique qui maintient le pays dans son état de *« pays failli »*.

Un jeune m'a demandé, aujourd'hui même, comment je définis la solidarité. Plutôt que de lui donner une réponse de dictionnaire, je lui ai lu le passage suivant tiré du texte que je viens de citer : « … *C'est le regard que je jette à ma droite ou à ma gauche pour m'assurer que mon concitoyen a reçu un morceau de pain ou un verre de lait produits par le pays; pour l'assurer que s'il en a deux ou plus il n'est pas tenu de s'en priver s'il ne les a pas obtenus aux dépens de son voisin aussi haïtien que lui, aussi haïtien que moi qui a lui comme nous, et peut-être plus que nous, contribué à la richesse nationale; pour l'enjoindre à participer à l'effort collectif en remplissant ses devoirs citoyens; pour lui communiquer ma conviction que ce que l'un de nous fera pour soi sans le faire pour l'autre ne pourra jamais lui rapporter que des bénéfices passagers; pour lui expliquer que si nous sommes tous les deux des roches, nous ne sommes ni sous le soleil ni dans l'eau, mais que nous devons trouver le ciment qui nous collera l'un à l'autre pour monter un mur à notre maison commune à laquelle nous avons donné le nom d'Haïti; pour célébrer avec lui le jour où nous verrons notre maison commune résister aux cyclones et aux tremblements de terre de l'insécurité, de la corruption, du détournement des biens de la nation et aux assauts qui pourraient venir de l'extérieur comme cela a souvent été le cas au cours des 217 années que nous avons perdues, à générer la misère, la dictature, le rejet de l'autre plutôt qu'à reconnaître que nous sommes les envers les uns des autres incapables de rien réaliser de solide, de significatif et de permanent l'un sans l'autre. En rejetant l'autre nous ne faisons que nous rejeter nous-mêmes et justifier le mépris des voisins* ».

Si on me demande encore de définir la solidarité je dirai que... la solidarité, c'est, aujourd'hui plus qu'hier, et avant toute autre chose, l'engagement individuel et collectif de combattre la violence criminelle, la violence politique et toutes les formes de torture, incluant celles exercées par la police ou d'autres corps répressifs, au nom de l'État.

La solidarité, c'est la contribution de tous ceux, qui en ont les moyens, à rendre la scolarisation universelle dans le pays et à la rendre de qualité, sans prendre prétexte de réformes déformantes pour infantiliser le peuple et le dominer. De même, c'est l'universalisation et la qualification de la santé.

La solidarité, c'est la défense et la protection des enfants, des femmes, des handicapés, des paysans, des travailleurs, et de tous ceux qui ont été historiquement maintenus hors des voies qui mènent à la pleine citoyenneté.

La solidarité, c'est l'accès à la culture nationale. C'est la valorisation et le respect de cette culture dans toutes ses formes, matérielles et symboliques; c'est la rationalisation de notre langue nationale, pas sa folklorisation, son instrumentalisation à des fins politiques, donc de domination. C'est le respect, la valorisation, l'approfondissement de notre religion nationale, le vaudou, c'est donc la fin de l'aliénation religieuse, qui nous a fait autres que nous-mêmes, depuis toujours, depuis le premier jour de la mise en esclavage des Indiens et des Africains.

Si on parle de culture nationale, on parle certainement aussi de la créativité de nos compatriotes dans tous les domaines, dont la cuisine, la musique, la danse, la peinture, la sculpture. La solidarité, c'est aussi rendre accessibles ces formes de culture aux Haïtiens, selon leurs goûts, en leur donnant les moyens et le temps d'avoir des goûts pour de telles choses. C'est dans cette même dynamique qu'il faut inclure l'accès aux loisirs et aux équipements de loisirs, comme les plages, la mer, les rivières, les montagnes, qui sont des parties du territoire de la République auxquelles, bien souvent, des Haïtiens n'ont pas accès, pour la seule raison qu'ils sont des Haïtiens.

La solidarité, c'est la reprise et l'intensification de la production agricole, une production agricole diversifiée et adaptée à nos besoins et à nos goûts; c'est de consommer local, tant les produits de la terre que les biens manufacturés. Il faudra donc que ces marchandises puissent être acheminées vers les lieux de distribution, dans tous les coins du pays.

La solidarité, ce sont les droits et les libertés, non pas tels qu'ils nous sont dictés de l'extérieur, sous le prétexte que nous sommes ignorants des valeurs humaines, mais ceux qui rendent l'autre semblable à nous, de sorte qu'en les revendiquant pour nous nous les revendiquons pour tous les citoyens de notre pays, car la solidarité est en tout, partout ou n'est pas. Elle est plus qu'une culture, c'est une éthique, le fondement de la justice.

La solidarité, c'est beaucoup plus encore, mais on aura peut-être tout dit si on dit qu'elle commence par le respect des lois, car le principe de la loi, c'est l'égalité entre les citoyens. Autrement, il s'agit d'un assemblage de phrases.

Prétendre à la solidarité, c'est prendre honnêtement position, face à l'histoire, au nom de la vérité et de l'avenir. La nôtre se résume à plus de deux siècles d'injustices à l'endroit de la majorité. Il nous faut réviser les pages de notre histoire, reconnaître ces injustices, sans nous immobiliser dans la culpabilité névrotique, nous engager à les corriger en nous rappelant que le peuple haïtien nous les fera payer en élisant, demain, comme il l'a fait hier un François Duvalier, puis un Jean-Bertrand Aristide et sa progéniture; en se laissant manipuler par des populistes affamés de pouvoir, qui les convertiront en macoutes, chimères, boucaniers d'êtres humains, kidnappeurs, BBQ ou Marozos.

À ceux qui répondront à cet appel, parce qu'ils ont conscience que le temps de l'urgence est passé et que bientôt ce ne sera déjà plus le temps de l'engagement, je donnerai rendez-vous pour une rencontre virtuelle que la technologie rend possible. Ils pourront dire demain : j'étais là, à Bois Kay Iman 2.

Henri Piquion
henrijpiquion@yahoo.ca

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 14

LE COIN DU POÈTE

Suite de la page 5

ions Sélect, Montréal, 1982 ; Secrets de la magie, essais, Éditions Robert Laffont, Paris, 2000.
Antonio LOUIS-JEAN : La crise de possession et la possession dramatique, essai, Éditions Leméac, Montréal, 1970.
Benjamin MANASSÉ : Rituel de magie blanche, Éditions Bussière, Paris.
Milo MARCELIN : *Mythologie vodou* (Tomes I et II), Les Éditions Haïtiennes, Port-au-Prince, 1949-1950.
Pierre MARIEL : Envoûtements, maléfices, exorcismes, Éditions Tchou, Paris, 1975.
Dr Jean-Price MARS : La république d'Haiti et la république dominicaine (Tomes I-II), essai d'Histoire, Éditions Deschamps, Port-au-Prince, 1948 ; *Ainsi parla l'oncle* (1928), Éditions Leméac, Montréal, 1973 ; La vocation de l'élite, (1919), essai, C3 Éditions, Port-au-Prince, 2019.
Dr Louis MAXIMILIEN : *Le vodou haïtien*, essai, Imprimerie de l'État, Port-au-Prince, 1945.
Éloise MAZZANI : Le livre des superstitions.
Alfred MÉTRAUX : *Le vaudou haïtien* (1958), essai, Gallimard, Paris, 1977.
Alfonso M. di NOLA (sous la direction de) : La Prière, recueil de prières, Editions Seghers, Paris, 1958.
Alain MICHEL (sous la direction de) : Théologiens et mystiques au Moyen-Age, Éditions Gallimard, Paris, 1997.
Abbé Jean MILET : *Dieu ou le Christ*, Éditions de Trévise, Paris, 1980.
Gaspard Théodore MOLLIEN (1796-1872) : Haiti ou Saint-Domingue (Tomes I et II), essai d'Histoire, Éditions L'Harmattan, Paris, 1830.
Charles MOPSIK : *Les grands textes de la Cabale* (les rites qui font Dieu), Éditions Verdier, Paris, 1993.
Paul MORAL : Le paysan haïtien, essai, Éditions Fardin, Port-au-Prince.
Alexandre MORYASON : *La lumière sur le royaume ou Pratique de la magie sacrée au quotidien* (1986), Imprimerie du Corrézien, France, 1993.
Isaac NEWTON : *De la gravitation* (suivi de) *Du mouvement des corps*, Éditions Gallimard, Paris, 1995.
PAPUS (Dr Gérard Encausse) : Pour combattre l'envoûtement, essai, Éditions Durville, Paris, 1914 ; Traité méthodique de magie pratique, Éditions Dangles (15e éd.), Paris, 1987.
Martinez de PASCUALY : Traité de l'intégration des Êtres.
Emmanuel C. PAUL : *Panorama du folklore haïtien*, Imprimerie de l'État, Port-au-Prince, 1962 ; Editions Fardin, Port-au-Prince, 1978.
Louis PAUWELS et Jacques BERGIER : Le matin des magiciens, récit fantastique, Éditions Gallimard, Paris, 1960.
Charles-Rafael PAYEUR : *Aspects occultes du baptême*, Éditions de l'Aigle, Sherbrooke (Québec), 1989 ; *La magie des cierges et de l'encens*, Éditions de l'Aigle, Sherbrooke, 1990.
Denise PÉRICARD-MÉA : *Autour de la Vierge Noire du Puy en Velay*, dans *L'Auvergne & Le Limousin*, Larousse, France Loisirs, 1997.
Père Carl Edward PETERS : *La croix contre l'asson*, Imprimerie La Phalange, Port-au-Prince, 1960.
Arsène V. PIERRE-NOEL et T. C. BRUTUS : Les plantes et les légumes d'Haiti qui guérissent (Tomes I-III), Presses Nationales d'Haiti, Port-au-Prince, 1959-1974.
Jacques Collin de PLANCY : Dictionnaire infernal, 1863 (6e Édition avec des illustrations de Louis Le Breton).
Claude PLANSON : Vaudou, un initié parle, entretiens avec Max Beauvoir, Éditions « J'ai lu », Paris, 1973 ; *Le grand livre du vaudou*, Librairie de l'Inconnu, Paris, 1999.
Lobsang RAMPA : Trois vies, 1977.
Dr Marc RAVEN : Le Maître inconnu GAGLIOSTRO, étude historique et critique sur la Haute Magie.
Wilhelm REICH : *Le meutre du Christ*, Éditions « Champ Libre », Paris, 1971.
François RIBADEAU-DUMAS (sous la direction de) : Grimoires et rituels magiques, Éditions Belfond, Paris, 1980.
Milo RIGAUD : *Vè-Vè* (Diagrammes rituels du voudou), French and European Publications Inc., New York, sans date de parution ; Éditions Fardin, Port-au-Prince ; *La tradition voudoo et le voudoo haïtien* (son temple, ses mystères, sa magie), Éditions Niclaus, Paris, 1953 ; Éditions Fardin, Port-au-Prince.
Dr Jean Baptiste ROMAIN : *Le vaudou haïtien*, Imprimerie de l'État, Port-au-Prince, 1970.
Jacques ROUMAIN : r
A propos de la campagne antisuperstitieuse, Imprimerie de l'État, Port-au-Prince, 1942 ; *Le sacrifice du tambour Assòtor*, Publications du Bureau d'Ethnologie, Port-au-Prince, 1943.

Jean-Paul ROUX : *Le monde du sorcier*, Éditions Seuil, Paris, 1966.
Edouard SCHURÉ : *L'évolution divine : du Sphinx au Christ*, essai, Librairie Académique Perrin, Paris, 1936 ; Les grands initiés, essai, Librairie Académique Perrin, Paris, 1960.
Louis SÉCHANT et Pierre LÉVÊQUE : *Les grandes divinités de la Grèce*, essai, Paris, 1966.
Rabbi SIMÉON bar Yo' haï : *Sepher Ha-Zohar* (Le livre de la Splendeur), précédée d'une Introduction par A. D. Grad, Éditions Maisonneuve et Larose, Paris, réimpression 1970.
Anna M. STODDART : *La vie de Paracelse* (1493-1541), Maloine, Paris, 1914.
Père Valentin STRAPPAZZON : *Saint-Antoine de Padoue*, Éditions Pierre Téqui, Paris, 2002.
Henri-Claude THÉLUSMA : État des lieux des rapports antagonistes entre chrétiens et vaudouisants en Haiti, essai, Imprimerie Média-Texte, Port-au-Prince, 2018.
Frank Charles THOMPSON : *La Bible*, Vida Éditeur, Miami (Florida), 1997.
Hermès TRISMÉGISTE : *Corpus hermeticum*, Belles Lettres Éditeur, Paris.
A. VANEL : *L'iconographie du dieu de l'orage* (dans le Proche-Orient ancien jusqu'au VIIe siècle avant J.-C.), Éditions Gabalda, Paris, 1965.
Jean-Claude de VERGER : *Vodou et catholicisme en Haïti*,Éditions Métuca, Montréal, 1999.
Pierre VERGER : *Dieux d'Afrique*, Paul Hartmann Éditeur, Paris, 1954.
Léonce VIAUD : *Le hounfor*, in Bulletin du Bureau d'Ethnologie, no 12, 1956.
E. G. WHITE : Le conflit imminent, Publications aux « Quatre-Vents », Brampton (Ontario), 1992.
Jean WIER : De praestigiis daemonum ; Pseudomonarchia daemonum.
Colin WILSON : *L'occulte* (Histoire de la magie), Éditions Albin Michel, Paris, 1973 ; Philippe Lebaud Éditeur, Paris, 1990.
Oswald WIRTH : Le tarot (Des imagiers du Moyen-âge), Tchou Éditeur, Paris, 1982.
Michael WISE, et al. : Les manuscrits de la Mer morte.

BLANCHIMENT D'ARGENT ET TERRORISME INTERNATIONAL

Déjà sur la liste grise, Haïti sous une menace encore plus grave

Spectre d'expulsion du système bancaire international...

Suite de la page 2

qu'avait donnée le numéro un de la BRH, le 25 août, le Dr Labossière a cru nécessaire de remettre les pendules à l'heure par rapport au danger d'expulsion d'Haïti de l'institution caraïbe. Aussi, dans le texte qu'il a publié, le 26 août, adresse-t-il ces reproches à Jean Baden Dubois.

« *1- Vous avez laissé se développer dans le pays un secteur financier informel dont aujourd'hui vous n'avez aucun contrôle, des transferts de fonds d'Haïti vers les paradis fiscaux ou banques étrangères se font presque sans contrôle, vous avez vous-même cité deux plates-formes qui font ces transferts : Zelle et Cash Apple;*

« *2- Votre service de supervision bancaire des banques commerciales fait mal son travail, il utilise, bien sûr, les normes prudentielles, disons les normes micro-prudentielles, pas les normes macro-prudentielles, mais la loi nous donne le droit de superviser la Gestion des banques commerciales, donc il fallait auditer la traçabilité des transferts des banques commerciales vers les paradis fiscaux et banques étrangères. Le contrôle des banques commerciales du secteur formel vous échappe aussi car, elles appliquent rarement vos circulaires et vos recommandations*».

Les grands manitous du pouvoir et les trafiquants illicites, les gros clients des banques commerciales

Les protocoles établis, dans le cadre du fonctionnement des institutions bancaires et financières internationales, y compris le GAFIC, bien sûr, ne s'appliquent pas rigoureusement en Haïti et Jean Baden Dubois, par souci de garder sa fonction, s'est plié sous les diktats des grands manitous du pouvoir, passés pour les gros clients des banques commerciales d'Haïti. Ainsi que les acteurs de trafics illicites, notamment trafiquants de drogue, d'armes et de munitions.

En ce sens, les autorités politiques (de la présidence aux ministres, directeurs généraux et parlementaires, en passant par les alliés politiques PHTKistes), qui se sont enrichis aux dépends de l'administration publique et par le biais d'argent mal acquis, ont aidé aussi à faire grossir les profits des institutions bancaires et financières haïtiennes.

Grâce au personnel des banques engagé dans les transferts illégaux des fonds, d'Haïti aux paradis fiscaux, l'identité des bénéficiaires de ces transactions clandestines est révélée. Si les dilapidateurs du Fonds PétroCaribe ont réussi à faire aboutir les plus de USD 4 milliards $ détournés, sans encombre, jusque dans les coffres des institutions anonymes (banques off-shore), ils doivent de telles prouesses à l'expertise des banques privées haïtiennes. Il en est de même pour les bénéficiaires de pots de vin (Michel Martelly et Sophia Saint-Rémy-Martelly avec Oliver Martelly, Jovenel Moïse et Martine Étienne Joseph Moïse, Laurent Lamothe, Jean Max Bellerive, etc.) ainsi que cette multitude de millionnaires au sein de la vague PHTKiste arrivés au pouvoir avec l'idée préconçue de s'enrichir, « à très brève échéance ».

Aucun doute, les banques commerciales d'Haïti et leurs clients, «*millionnaires clandestins* », croients'être ingéniés à tromper la vigilance des gardiens financiers responsables d'assurer l'intégrité du système financier international, c'est à dire d'en éloigner l'argent sale. Mais il y a aussi le revers de la médaille : les millions mal acquis atterrissent frauduleusement dans le système bancaire global, mais leur origine ne reste pas nécessairement occulte.

Il y a fort à parier, qu'au moment de mettre Haïti sur le banc des accusés, les responsables du GAFIC mettront toutes leurs cartes sur la table et inviteront Haïti à faire de même.

Lisons encore Eddy Labossière

Le Dr Labossière n'a pas mâché ses mots, pour mettre Jean Baden Dubois face à lui-même, eu égard à l'expulsion en perspective d'Haïti du GAFIC. Dans ce contexte, j'ai l'avantage d'extraire ces paragraphes du texte de l'économiste.

En effet, il écrit, dans sa conclusion, s'adressant directement au gouverneur de la Banque de la République d'Haïti :

« *La Corruption, les contraintes politiques vous empêchent de bien faire votre travail, Monsieur le Gouverneur*.

« *Les politiciens pillent le pays et utilisent le système bancaire pour transférer l'argent volé, et qui était destiné au développement du pays, vers les paradis fiscaux et banques étrangères. Le GAFI faisait bonne garde, a compris et décide de sanctionner Haïti et tout le peuple haïtien, qui sera donc victime une deuxième fois, à cause des politiciens corrompus et une partie de l'oligarchie malhonnête.*

« *Je crois qu'il vous reste un choix, Monsieur le Gouverneur, celui de démissionner, mais avant, mettez en place un comité qui irait faire le jour sur les transferts venant d'Haïti vers les paradis fiscaux pour les sept dernières années où vous avez été Gouverneur.*

« *Le rapport du comité sera publié et le GAFI dans ce cas pourrait éliminer ses sanctions contre Haïti* ».

Avec les mêmes dirigeants au pouvoir, c'est une tâche difficile que le Dr Labossière assigne au gouverneur de la Banque centrale, surtout s'il jouissait, lui aussi, des stratégies mises en place par les banques privées haïtiennes pour déjouer la surveillance du système financier international. Il existe aussi le fait que les dirigeants haïtiens ne renonceront pas de sitôt à des méthodes qui leur ont permis de ramasser des millions à la pelle, au sein de l'administration publique.

Au bout du compte, le peuple haïtien sera forcé de subir les conséquences des éventuelles sanctions du GAFIC. À moins qu'il se donne les moyens de chasser la racaille au pouvoir et de les remplacer par des filles et fils intègres et dignes, aimant charnellement leur pays, qui seront prêts à lancer des poursuites contre les voleurs du Fonds PetroCaribe, ainsi que toute la racaille qui s'est enrichie au détriment des ressources du pays. Afin que justice soit rendue à Haïti, sous forme de condamnations exemplaires des criminels et justes restitutions à la nation

L.J.

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 15

ASSASSINAT CRAPULEUX DE JOVENEL MOÏSE

Félix Joseph Badio serait porté disparu

Victime d'assassinat, à son tour, dit-on...

Suite de la page 1

Liszt Quitel : j'y suis, j'y reste !

Ariel Henry ne sait à quel saint se vouer afin de trouver le moyen idéal pour laisser tomber Liszt Quitel. Le besoin de s'en défaire remonte à l'époque où le ministre de l'Intérieur était l'homme par qui était arrivé le scandale relatif au kidnapping d'un pasteur évangélique.

Quelque temps après que M. Quitel eut été lié à ce kidnapping, le neurochirurgien commençait à prendre la décision de le laisser tomber, à l'occasion du prochain replâtrage du cabinet qu'il était sur le point d'effectuer. Mais Liszt Quitel, qui aime sa fonction, en raison surtout des privilèges qui lui sont offerts, s'était empressé de mettre son patron en garde contre cette idée, menaçant de tout révéler au sujet des conditions dans lesquelles Félix Joseph Badio avait trouvé la mort.

Il semble que la présence de Quitel, dans le cabinet, soit un double problème pour M. Henry, qui est obligé de tolérer les « *débordements* » trop souvent répétés de l'ex-sénateur Moïse Jean-Charles, et en même temps de commettre une erreur qui aurait susciter la colère du ministre de l'Intérieur.

Créateur de Liszt Quitel, pour l'avoir nommé ministre de l'Intérieur, suite aux négociations qu'avait eues M. Henry avec les partis d'opposition. Homme de Jean-Charles dans le cabinet ministériel d'Ariel Henry, Liszt Quitel « *soigne bien* » l'homme à qui il doit ce poste ministériel. Aussi avance-t-il des fonds tirés du budget du ministère à l'ancien parlementaire. Bien que ce dernier prenne des airs de critique du Premier ministre de facto, lors des dernières manifestations de rue, qui se sont déroulées au Cap, dans le département du Nord, même aujourd'hui (mardi 30 août) encore, Ariel Henry n'a plus aucune influence sur Jean-Charles pour le porter à changer d'attitude. Le meilleur scénario possible, dans la présente conjoncture, serait de demander à Quitel de couper les vivres à Moïse Jean-Charles si celui-ci persiste à critiquer sans aucune considération la politique de Dr Henry, allant jusqu'à demander qu'il rende « *son tablier* ».

Liszt Qutel, détenteur de secret d'État, jusques à quand.

Pour l'instant, la situation d'Ariel Henry s'explique ainsi : Il n'est pas recommandé de mécontenter Moïse, qui pourrait influencer le comportement de Quitel à son égard. Il est tout aussi bien sage de tolérer Jean-Charles et éviter que Quitel ne soit sorti de ses gonds, au point de tenir des « *propos indiscrets* ». Il existe une expression créole qui traduit la présente situation qui existe entre les trois hommes : « Ch*at konnen, rat konnen, barik mantèg la ret la* ».

LE GOUVERNEUR DE LA BRH DANS LE COMMERCE DU DOLLAR ?

Lucie Dubois achète à 114 gdes, revend à 150 gdes

Des bénéfices scandaleux... au profit de qui...

Par Léo Joseph

Il semble qu'en Haïti construire une fortune soit un exercice super facile. Il suffit d'être la personne qu'il faut à la place qu'il faut. Ou bien d'avoir un parent, un ami ou une amie, ou encore un amant ou une amante à la fonction idéale. C'est sans doute la raison pour laquelle les PHTKistes ont fait naître autant de millionnaires, dans une décennie ou moins. Selon toute vraisemblance, le gouverneur de la Banque de la République d'Haïti (BRH) n'est pas en reste. Comme on dit en créole « *Pitit kay pè pa ale san batize* ». Il y a des millions à gagner, dans le marché de change, Aussi sa sœur se met-elle en piste, en vue d'effectuer le grand bond en direction de cette fortune qui se ramasse en veux-tu, en voilà, dans l'univers du PHTK et qui alimente les comptes anonymes dans banques off-shore.

En effet, moins d'une semaine après que Jean Baden Dubois eut annoncé l'intention de l'institution qu'il dirige d'intervenir vigoureusement en vue de résoudre la crise de la gourde, en chute libre, face au dollar, depuis un certain temps, le secret qu'il couvait, depuis toutes ces années, vient d'être révélé au grand jour.

En effet, des proches du numéro un de la Banque centrale ont révélé que celui-ci serait en train de ramasser une immense fortune dans le « *commerce par personne interposée* » du dollar. Lucie Dubois, sa sœur, est identifiée comme étant celle qui représente le gouverneur dans ce business, qui fonctionne d'après le principe « *grès kochon k ap kwit kochon* ». Autrement dit, aucun capital de départ n'est nécessaire, puisque le montant de dollars investis dans l'entreprise est retourné immédiatement à la caisse une fois toutes les transactions effectuées.

Jean Baden Dubois, le gouverneur de la BRH, est-il au-dessus de tout soupçon.

114 gourdes à l'achat, 150 à la vente

Fournisseuse de dollars, la Banque de la République d'Haïti, sous autorisation de « *qui de droit*», fournit le capital en dollars. Investi dans l'acquisition de dollars, celui-ci est « *retourné intégralement à la caisse* », le plus souvent en moins de 24 heures, permettant aux négociants de réaliser des profits fabuleux.

Et pour cause, l'acquisition de dollars se faisant à 114 gourde, à l'achat, et se vendant à 150 gourdes, les bénéfices peuvent se chiffrer dans les USD millions $, en très peu de temps. Selon toute vraisemblance, ces transactions n'ont pas débuté hier. Il y a fort à parier que, dans la mesure où les faits rapportés par les dénonciateurs traduisent la réalité objectivement, les profits sont gagnés pratiquement sans qu'il soit nécessaire d'investir un seul dollar, ou même une gourde.

Dans ce cas, il faut demander quel est l'impact de ce business sur la dépréciation de la gourde. Il serait donc aisé de comprendre pourquoi ceux qui pilotent l'économie du pays sont très peu disposés à mettre de l'ordre dans le marché de change, histoire de ne pas contrarier la bonne marche des transactions orchestrées en prenant avantage des privilèges dont jouit la sœur du gouverneur, en attendant que soit prouvé le rôle direct et immédiat de ce dernier dans ce business.

Il semble aussi que ceux qui participent à une telle entreprise soient également impliqués dans des activités illicites, donc des acteurs dans le blanchiment des avoirs. En fin de compte, ces révélations tombent à point nommé, et coïncident avec la signature d'un protocole d'accord ente le gouverneur de la Banque centrale lui-même et Hans Jacques Ldwig Joseph, directeur général de l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC), dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et d'autres activités illicites aggravant encore davantage la situation d'Haïti aux yeux du GAVIC.

Il est fort possible que sur ces entrefaites, soit ouverte une boîte de Pandore, car, pour des raisons non encore élucidées, d'autres personnes dans l'entourage du gouverneur ont déclaré avoir, elles aussi, des révélations à faire relative à certains « *secrets*» que le « *devoir patriotique*» les pousse à divulguer.

L.J.

Journal 31 aout - 7 septembre 2022.qxp_HO 8/31/22 4:29 AM Page 16

Sports

FOOTBALL FÉMININ U-20
L'Espagne championne du monde

Par Jacques `Brave

L'Espagne a montré la formidable ascension du football féminin, à travers cette génération déjà championne du monde U17, en Uruguay, en 2018, et encore couronnée, ce dimanche, en U20, lors de la finale, remportée haut la main, dans la soirée (à 10 hrs p.m.) au magnifique et très moderne « Estadio Nacional » de San José, Costa Rica, cadeau de la Chine populaire à ce beau pays d'Amérique centrale.

Si, au départ, on partait un peu dans l'inconnu, dans cette opposition entre une équipe, brillante par moment, mais laborieuse parfois. et une sélection japonaise à l'allure morphologique étonnante, des joueuses paraissant plus à des gamines, mais solides, accrocheuses avec une grosse discipline tactique quadrillant le terrain de bout en bout, comme des fourmis, laissant peu d'espaces, et surtout au collectif bien au point, donnant l'impression de n'être jamais débordées.

Dans ce match à visages diamétralement différents d'une mi-temps à l'autre avec une équipe d'Espagne enthousiaste et rageuse, en première mi-temps, qui n'eut pas de temps d'observation et qui, dès le départ, mit du rythme; les Nipponnes, fidèles à leur habitude, voulurent laisser passer l'orage, mais mal leur en prit, car les Espagnoles furent, à chaque fois, conquérantes, comptant en cela sur une gardienne au jeu de pied efficace pour fuir le pressing adverse et repartirent par ainsi débordèrent par des balles longues sur lesquelles la défense nippone souffrit beaucoup, surtout sur des accélérations dévastatrices de la puissante attaquante noire espagnole; et c'est fort logiquement que les Ibériques menèrent 3-0, à la mi-temps, dont le deuxième sur un penalty, pour une faute de main japonaise. L'Espagne euphorique paraissait s'envoler vers le titre, menant avec cette grande marge au score.

Corventina, l'étoile montante du foot féminin haïtien.

L'Espagne championne du monde U20 à Costa Rica

En effet, après la pause, changement drastique de scénario, les Asiatiques, revenant plus déterminées et prenant le jeu à leur compte, acculant, durant toute la période complémentaire, leurs adversaires dans leur moitié de terrain, les faisant perdre de leur superbe et les contraignant à faire le ménage en dégageant tout à l'emporte-pièce, pressant les Espagnoles et les poussant à s'accrocher et réduisant vite le score (1-3).

Enhardies par ce but, inscrit à l'entame de la reprise, les Japonaises élevèrent le rythme et les Ibériques durent s'accrocher face à des adversaires qui parurent plus fraîches et qui surgissaient de partout. Autant les Japonaises furent timides, en première mi-temps, autant elles s'enhardirent dans cette deuxième, acculant les Espagnoles à lutter pour repousser l'échéance. Leurs adversaires les coinçant, les acculant même dans leur moitié de terrain, jusqu'au terme de la rencontre, sifflée avec un ouf, pour les nouvelles championnes du monde.

La soirée couronnant une génération exceptionnelle, déjà championne, il y'a quatre ans, en U17, et qui place l'Espagne en course pour les sommets en football féminin, la Liga Femenina étant en pleine ascension avec l'engagement de tous les grands clubs ibériques, le Réal, le Barça, entre autres, investissant beaucoup dans leur division féminine.

Un but merveilleux du Brésil

À noter que l'Espagne, qui joue sa première finale en U20, a fait un parcours merveilleux. Il en est de même pour le Japon, même brio pour les Japonaises, qui ont suivi un cheminement impressionnant, éliminant une bonne équipe de France, en quarts de finale, puis l'équipe féminine du Brésil, en demi- finale. La troisième place a été remportée par le Brésil, qui a battu l'équipe de la Hollande, sur le score de 4-1. Ce qui reflète mal la physionomie d'un match indécis jusqu'à l'heure de jeu. Le Brésil avait ouvert le score tôt dans la rencontre (9e mn.; les Hollandaises répliquaient aussitôt (20e min.) et auraient pu prendre l'avance, mais l'arbitre africaine se révisa — via le Var —, après avoir, initialement, accordé un penalty aux Bataves.

L'équipe féminine espagnole, championne.

Après la mi-temps (1-1), le Brésil, qui avait raté aussi un penalty, stoppé par la portière hollandaise, fut plus efficace et marqua un très beau deuxième but sur beau, un spectaculaire retournéé pour mener 2-. Un penalty mit les Cariocas à 3-1, et un quatrième but scella le score de ce match spectaculaire. Les Brésiliennes, battues par l'Espagne, en demi-finale, ont compté sur une extraordinaire condition desservie avec une étonnante puissance. Important ! Comme Brésiliennes, elles sont belles en revanche, elles sont très différentes dans leur jeu de la Selecçao. Rien dans leur style ne rappelle leurs célèbres homologues masculins.

En tout cas, pas du tout le *Jogo bonito,* qui a fait la gloire de la célèbre Penta Campeao do Mimdo. Détermination, engagement physique total, vitesse, desservie par une grosse puissance athlétique sont les caractéristiques du Brésil féminin en U20 et en senior, et qui sera l'une des attractions de la Taça do mundo, en

Suite en page 3

ANOMALIE DÉNONCÉE DANS LE FOOTBALL HAÏTIEN
La Solidarité des Clubs contre l'avis de recrutement du Comité de normalisation

Ricot Saintil

Certains diront que le Comité de normalisation, a des intentions cachées par rapport à l'ensemble des décisions qu'il a prises depuis son installation à nos jours, notamment la dernière, portant sur des postes à pourvoir au sein du Bureau fédéral.

En effet, dans un avis publié sur sa page Facebook, la structure de normalisation annonce vouloir recruter un directeur administratif financier, un responsable du programme FIFA Forward et, à la surprise générale, un secrétaire général. À trois mois de la fin du mandat du Comité de normalisation, cet avis de recrutement ne fait pas l'unanimité au milieu des dirigeants du football, qui se questionnent sur le bien-fondé d'une telle démarche sachant que la structure administrative de la Fédération haïtienne de football (FHF), doit céder sa place à un comité exécutif qui sortira de l'élection qu'il devrait normalement organiser à la fin du mois de décembre.

Le Comité de normalisation, veut-il placer des hommes à ces postes pour nuire au prochain comité exécutif ? Ne devrait-il pas plutôt mettre le cap sur le processus devant aboutir à l'élection du nouveau comité ? Ainsi s'interrogent les dirigeants de la Solidarité, qui désapprouvent davantage les membres de ce comité, en qui ils ne se reconnaissent plus.

Encore un pas dans la mauvaise direction du Comité de normalisation, avec cet avis de recrutement, qui ne laisse planer aucun doute sur sa détermination manifeste de ne pas respecter son mandat, qui arrive à terme en décembre prochain, déclarent les dirigeants de la Solidarité des clubs affiliés à la FHF. Ce n'est, à la vérité, les postes à pourvoir qui posent problème, c'est le « *timing* » qui laisse à désirer, c'est le mécanisme qui est en violation des statuts de la FHF. Vouloir doter la Fédération haïtienne de football de certains cadres, pour mener à bien le travail de l'institution, est une bonne chose. Néanmoins, le moment choisi pour le faire ressemble surtout à une stratégie des membres du Comité de normalisation, visant à piéger le prochain Comité exécutif élu, selon les dirigeants de la Solidarité qui n'ont pas mis du temps à réagir à l'avis de recrutement de la FHF, notamment pour le poste de secrétaire général de la FHF, qui, dit-elle, est une responsabilité du président de la FHF. Ils dénoncent des actes arbitraires du comité qui ne sont pas conformes aux principes de la FHF « *La nomination d'un Secrétaire Général de la FHF ne relève pas des attributions d'une personne autre que le Président de la FHF. En effet selon l'art.35 des statuts de la FHF :* « *Le Co-*

Suite en page 3